SOCIÉTÉ DU JARDIN

N° 144 — CXLIIIme Année — Un numéro : 5 centimes — Lundi 24 Juin 1901

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau. fr.	6 —	3 20	1 80
» portée à domicile en ville	8 —	4 20	2 30
La Feuille portée à domicile hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse . . .	9 —	4 70	2 60
A l'étranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements :
WOLFRATH & SPERLÉ
Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu :
Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ANNONCES

Du canton, 1 à 3 lignes	50 ct.
4 et 5 lignes. . 65 ct. — 6 et 7 lignes	75
8 lignes et au delà . . . . . la ligne	10
Répétition . . . . . » .	8
Avis tardif, 20 ct. la ligne. . . . . Minimum	1 fr.
De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
D'origine étrangère . . . . . » .	15
Réclames . . . . . » .	30
Avis mortuaires, la ligne 12 ct. — Minimum	2 fr.
» » répétition . . . . la ligne	9 ct.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES :
3, Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites ; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

COMMUNE DE NEUCHATEL

PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION D'ASSURANCE des bâtiments

Les propriétaires de bâtiments situés dans la circonscription communale de Neuchâtel sont invités à payer leur contribution d'assurance pour l'année finissant au 30 avril 1901,

à l'Hôtel municipal, 2me étage, bureau de la Police du feu,

de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir

dès et y compris le vendredi 21 au samedi 29 juin

Le taux de contribution est le même que pour l'exercice précédent.

Pour effectuer le paiement, la présentation des polices d'assurance est absolument nécessaire.

Il est rappelé au intéressés que, dès le 1er juillet, la perception des contributions arriérées sera faite aux frais des retardataires, qui pourront être poursuivis conformément à la loi.

Conseil communal.

COMMUNE de NEUCHATEL

DÉMÉNAGEMENTS

Il est rappelé au public que chaque changement de domicile doit être annoncé dans la huitaine au **bureau du recensement,** sous peine d'une amende de 2 francs.

Les personnes que cela concerne sont invitées à se présenter au susdit bureau, munies de leur permis local.

Neuchâtel, le 22 juin 1901.

Direction de Police.

COMMUNE DE PESEUX

ASSURANCE contre le phylloxera

En vue de l'établissement des rôles de perception de la cotisation phylloxérique pour l'année courante, les propriétaires dont les vignes auraient été totalement ou partiellement arrachées depuis le mois de juillet 1900, soit pour constructions ou changement de culture, soit pour cause de phylloxera, sont invités à faire parvenir sans faute, **d'ici au 30 juin courant au plus tard,** au bureau communal, une déclaration écrite indiquant exactement les surfaces détruites et non replantées qui doivent être déduites de la superficie totale pour le calcul de la contribution à 25 centimes l'are.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

Terrains à bâtir

A vendre : **à la Caille,** vigne de 10 ouvriers, ayant issue sur la route de St-Nicolas ; **rue de la Côte,** plusieurs parcelles à choix. Belle vue.

S'adresser **Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.**

Belle propriété à Bevaix

à vendre de gré à gré, maison de construction récente, beau verger, situation très avantageuse, vue étendue. S'adresser au notaire Montandon, à Boudry.

A VENDRE

dans jolie localité du Vignoble, entre deux gares, grande maison de construction récente, à l'usage de café-restaurant et rural, grand jardin et verger de plus de 1700 m². Jeu de quilles ; assurance contre l'incendie : 20,300 fr.

S'adresser à Alph. Baillot, Treille 11, Neuchâtel.

Belle villa à vendre

aux environs immédiats de la ville. Maison de construction très solide et soignée. Grand jardin. Promenoir. Beaux ombrages. Vigne. S'adr. **Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8.**

VENTES AUX ENCHÈRES

On vendra par enchères publiques, **jeudi 27 juin 1901, dans les locaux rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville :**

1° Dès 9 heures du matin : **1 montre or, 8 montres argent, 5 métal, 5 alliances, 2 bagues, 1 paire boucles d'oreilles,** 1 réveil, 2 services argent, étoffes et divers.

2° **Dès 10 heures du matin, un mobilier comprenant principalement des lits complets, armoires, tables, chaises, divans, étagères, etc.**

Neuchâtel, le 21 juin 1901.

Greffe de Paix.

COMMUNE DE PESEUX

Vente de Bois

Le **samedi 29 juin 1901,** la Commune de Peseux vendra par voie d'enchères publiques, dans sa forêt des Chaumes, rière Rochefort :

1700 fagots de hêtre.

Rendez-vous des miseurs devant l'Hôtel de Commune de Rochefort à 8 ½ heures du matin, ou à 9 h. au pied de la forêt.

Conseil communal.

ANNONCES DE VENTE

Deux ruches d'abeilles

à vendre. — S'adresser Vauseyon 7.

Avis aux Agriculteurs

Bon fromage maigre salé, à 40 cent. le demi-kilog.

Gentiane garantie pure.

Beaux porcs de 40 à 50 kilos, à vendre.

S'adr. laiterie de Montmollin.

A VENDRE

100 litres de lait, livrables chaque jour, le soir. S'adresser à F. Gaille, laitier, à Saint-Aubin (canton de Neuchâtel). c.o.

TIR DE JARDIN

"Eureka"

GRAND CHOIX

Location d'Eureka et de carabines flobert pour Fêtes Champêtres.

MUNITION

LE CERF-VOLANT FAUCON

tout en toile

aux couleurs fédérales et cantonales 300 mètres de ficelle, **démontable,** en boîte, **3 fr. 30.**

CH. PETITPIERRE & FILS

NEUCHATEL

LOUIS KURZ

5, rue Saint-Honoré, 5, NEUCHATEL

MAGASIN DE

PIANOS, HARMONIUMS

et autres instruments de musique en bois, cuivre, etc.

Dépôt de pianos des célèbres fabriques C. Bechstein (seul représentant pour le canton), Rönisch, « Schiedmayerpianofortefabrik », Suter, Rordorf, Hüni, etc. Prix courant gratis et franco.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE

Pianos d'occasion

Superbe collection de violons et violoncelles anciens

Cordes harmoniques

FOURNITURES. RÉPARATIONS

PRIX MODÉRÉS

FACILITÉS DE PAIEMENT

TANGLEFOOT

Papier-mouches américain

le meilleur et le plus propre des moyens de destruction pour les mouches, guêpes, fourmis et autres insectes.

Carton de 25 doubles feuilles, 12 doubles feuilles, 3.20 ; une double feuille, 30 c.

Se trouve dans les bonnes épiceries, drogueries et papeteries.

Agent général pour la Suisse ;

W. KAISER, Berne

JOURNELLEMENT BELLES

Asperges d'Argenteuil

Asperges du Pays

Pommes de Terre nouvelles

à 40 cent. le kilo

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

HALLE AUX TISSUS - NEUCHATEL

Reçu pour la saison d'été

COSTUMES DE BAIN, de 2.50 à 4.50

LINGES DE BAIN — BONNETS DE BAIN

NOUVEAU ET GRAND CHOIX

CHEMISETTES noires, blanches et couleurs, depuis **3 à 15 francs.**

Jupons blancs depuis **2.90** jusqu'à **11 fr.**

Jupons couleurs depuis **2, 3, 4** jusqu'à **18 fr.**

Choix très grand en

ROBES DE LAINE, NOIRES & COULEURS

depuis 6 à 40 fr. la robe

COUTILS POUR VÊTEMENTS D'ENFANTS

Rayon d'articles **blancs** pour **ROBES** et **BLOUSES** au grand complet

Piqués, Côtes de cheval, Plumtis, Mousseline brodée, Rivières

depuis 80 cent. à fr. 2.50

LINGERIE CONFECTIONNÉE

depuis les genres bon marché aux plus fins

1000 pièces d'articles légers en coton pour ROBES et BLOUSES, noirs et couleurs, en

ZÉPHIRS, PIQUÉS, FOULARDS, MOUSSELINE LAINE, TOILE D'IRLANDE, LEVANTINES, BATISTES

depuis 55, 75 cent. jusqu'à fr. 2.50

HALLE AUX TISSUS - NEUCHATEL

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie. Neuchâtel

Articles et fournitures pour la peinture, la pyrogravure et la photominiature.

SALAMI

nouveau vrai Milanais

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

Superbe piano

neuf, ayant servi seulement deux mois, du prix de 1000 francs, pour circonstances imprévues, à vendre tout de suite 690 francs. S'adresser chez M. Pulver, rue de l'Industrie 3.

Sulfatez vos vignes avec la

Bouillie Bordelaise Céleste

A poudre unique. — Procédé Pons.

Le meilleur et le plus pratique des préservatifs contre le mildiou. Employé depuis 5 ans avec succès dans le canton.

85 fr. les 100 kilos, en bidons de 2, 10 et 25 kilos.

Agent général pour le canton

Agence Agricole et Viticole

JAMES DE REYNIER

Neuchâtel

Dépôt : **M. Alfred Zimmermann,** négociant, à Neuchâtel.

SALLE DE VENTE

Ecluse 4

A vendre une grande quantité de lits neufs et d'occasion, canapés-lits, fauteuils, divans, chaises, armoires à 1 et 2 portes, commodes, lavabos, secrétaires, buffets de service, guéridons, fumeuses, étagères, régulateurs, glaces et potagers.

On se charge de réparations de meubles en tous genres.

Se recommande,

Samuel RENTSCH.

Articles de voyage - Maroquinerie

MAGASIN GUYE-ROSSELET

TREILLE 8

Malles en jonc plaqué. Malles anglaises. Malles osiers. Malles chapelières. Malles ordinaires. Paniers à linge. Sacs à linge. Pendules de voyage. Gourdes. Gobelets pique-nique. Guêtres. Porte-bagages de vélos. Bracelets pour montres. — Maroquinerie en tous genres.

Valises jumelles en cuir. Valises jumelles en toile tannée. Valises ordinaires. Sacs de voyage en cuir et en toile. Boîtes à chapeaux. Plaids-sacs touristes. Gibecières-courriers. Coussins de voyage.

Parapluies — Ombrelles — Cannes — Piolets

SPÉCIALITÉ — RÉPARATIONS

VITRERIE de BATIMENT

et FABRIQUE DE VITRAUX pour églises, vérandas, etc.

A. Wissler, succr de H. Kehrer

Grabenpromenade 9 BERNE 9 Grabenpromenade

DÉPOT COMPLET DE

Verres à vitres de toutes dimensions

GLACES A VITRER

GLACES ARGENTÉES

Verres pour toitures

DALLES

Verres dépolis et Mousseline

Verres coloriés

JALOUSIES en VERRE

Plaques de propreté

VERRES pr PENDULES

SPÉCIALITÉ. Installat. de vitrines en métal bronzé et nickelé

Etalages pr toutes les branches.

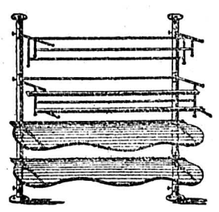

Dessins et devis gratuits.

GNOMES et FIGURINES pour devantures en tous genres

Occasion exceptionnelle

A vendre, faute d'emploi, un très beau bureau américain, un fauteuil, une presse à copier, un très bon piano réparé à neuf. S'adr. au bureau du journal. 411

A VENDRE

un potager n° 12

et une couleuse. S'adr. chez Mlle Planche, rue Saint-Maurice 11.

Buanderie et Bains

A vendre ou à louer, dans une ville industrielle du canton de Vaud, un **établissement de buanderie et bains** en pleine activité.

S'adresser par écrit sous chiffre N 7631 L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

CHEVAL

à deux mains, âgé de 10 ans, à vendre faute d'emploi. S'informer du n° 408 au bureau du journal.

Bouillie bordelaise

en poudre

BOUILLIE BÉRICHONNE

la meilleure et la plus économique des préparations à base de cuivre contre le mildew.

Laboratoire de la

Pharmacie Bourgeois, Neuchâtel

Fleur de soufre au sublimé extra

10 fr. le sac, 50 kos

Dépôt, au même prix, chez

Ed. Widmann, denrées coloniales

CORCELLES

BRISOL

contre la chute des cheveux et les pellicules. Recommandé par chimistes et médecins.

En vente chez

M. KELLER, coiffeur, à Neuchâtel.
M. WEBER, coiffeur, à Corcelles.

MODES

A remettre, pour cause de départ, un fonds de modes jouissant d'une belle clientèle. Peu de reprise.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Mlle J. Hugon,** 10, rue Numa Droz, **Chaux-de-Fonds.** Hc 2001 C

OFFICE D'OPTIQUE

PERRET-PÉTER

Epancheurs 9, NEUCHATEL

Lunettes et pince-nez stables et élégants. — **Verres** pour toutes les vues, adaptés **exactement** à chaque œil après examen **précis** de la vue. — **Conserves.**

Spécialité de **verres à double foyer** pour la distance et le travail.

Exécution prompte et **au plus juste prix** de toute ordonnance d'oculiste.

Jumelles, Baromètres, Thermomètres, Loupes, etc.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Bois Bûché

en CERCLES et par STÈRES

Houille, Coke, Anthracite belge, Briquettes et Charbon de foyard

J. STAUFFER

Rue du Seyon 20. — Usine mécanique Gare J.-S.

Prompte livraison à domicile

— PRIX MODÉRÉS — c.o

N° 344 - Téléphone - N° 344

AUX 3 CHEVRONS

Bijouterie - Orfévrerie
Horlogerie - Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Institut sanitaire de Bâle

BISCUITS GRAHAM ET OATMEAL

GRANOLA, BROMOSE, etc.

Beurre de noisettes et d'arachides

Dépôt : c.o

Au Magasin H. GACOND

MIEL

Beau MIEL coulé, du pays garanti pur,

à **1 fr. 10** le pot

(Les pots vides sont repris à 20 cts.)

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un

petit char

à plate-forme, à main, de bonne grandeur. S'informer du n° 413 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à acheter

des bouteiles fédérales, soit à fond creux soit à fond plat, propres. — S'adresser à MM. Paul Giauque et A. Zeller, propriétaires, à Neuveville.

AVIS DIVERS

UNION INTERNATIONALE

DES

AMIES de la JEUNE FILLE

Le Bureau officiel de PLACEMENTS

pour l'étranger

a transféré son local

Faubourg de l'Hôpital n° 28

Durant les vacances

une jeune fille de 17 ans cherche pension dans une bonne famille, à la campagne, où elle pourrait aider dans le ménage. Offres avec prix de pension sont à adresser à M. **E. Schneider, Friedensgasse 57, Bâle.** Hc 3499 Q

PENSION D'AULIENS

HUÉMOZ sur Ollon, Vaud, Suisse

Alpes vaudoises, air salubre, situation splendide, tranquillité absolue. Vie simple. Prix très modérés.

ATELIER de RELIURE

Mme veuve J.-A. HODEL, rue St-Honoré 18, avise l'honorable public, ainsi que la bonne clientèle de feu son mari, qu'elle continue l'atelier de ce dernier avec un bon ouvrier.

Reliure, dorure, cartonnage, registres, inscriptions en tous genres.

SE RECOMMANDE

PENSION-FAMILLE

à proximité de l'Académie et de l'Ecole de commerce. Vie de famille. Confort moderne. Electricité. Chambres donnant sur la promenade, le lac et les Alpes. Excellente table.

S'adresser rue des **Beaux-Arts 14, 2me étage.** c. o.

ASSURANCES

CONTRE

Le bris des glaces et vitres. — Le vol avec effraction. — Les dégâts causés par les installations d'eau, chez

MM. COURT & Cie, à Neuchâtel

Agents généraux de l'Union Suisse, à Genève

TIR FÉDÉRAL A LUCERNE

Total des prix : 200,000 fr.

Du 30 juin au 11 juillet

Concours international de tir au fusil et au revolver

Plan de tir avantageux. Constructions de fête originales, dans une situation magnifique au bord du lac, près de la gare.

Cantine de fête des mieux organisée, avec des vins choisis. Tous les jours, grandes représentations de fête.

Budget de fête : 1,800,000 fr.

Réduction de transport

sur les **chemins de fer** suisses, les **bateaux à vapeur** du lac des Quatre-Cantons et tous les **chemins de fer de montagne** des environs.

RÉDUCTION DE PRIX

dans beaucoup d'établissements de récréation et de plaisir à Lucerne.

Littérature de fête très recommandée :

GUIDE DE FÊTE, contenant tout ce qui peut intéresser.

On fera bien de se le procurer auprès du Comité de publicité, contre l'envoi de 30 cent., afin de s'orienter avant la fête.

Le **JOURNAL DE FÊTE,** ayant plus de 100 collaborateurs. Abonnement pour 15 numéros richement illustrés et avec suppléments artistiques, **5 fr.**

Les **CARTES ILLUSTRÉES,** en partie d'après des aquarelles artistiques. Les cartes illustrées officielles sont munies du timbre ci en regard. H 2370 Lz

COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES, NEUCHATEL

Lundi 24 juin, de 1 à 5 h. de l'après-midi

Tir-exercice, concours des 100 coups

Rappelé à tous les compagnons et principalement aux participants du concours de sections à Lucerne.

Les Mousquetaires non inscrits pour le concours de sections au Tir fédéral de Lucerne, mais qui désirent quand même s'y rendre, voudront bien réclamer leur carte de légitimation auprès du président, M. H. Baillod, négociant, Neuchâtel.

LE COMITÉ

TRAMWAYS DE NEUCHATEL

La Direction des Tramways de Neuchâtel avise le public qu'à partir de **mercredi prochain, 26 juin courant, son bureau d'exploitation sera transféré dans le bâtiment de la gare du Régional, à la place du Port.**

Dès cette date, tous les abonnements, à l'exception de ceux vendus par les contrôleurs dans les voitures, devront être pris au guichet et ne seront délivrés que contre argent comptant.

Neuchâtel, le 19 juin 1901.

H 3373 N **La Direction.**

MAUBORGET s/Grandson Jura Suisse 1200 m. alt.

Hotel BELLEVUE Pension

Station climatérique. — Ouverture le 10 juin.

Vue splendide sur les Alpes. — Air salubre. — Bonne cuisine. — Local pour sociétés. — Ecurie. — Belles promenades. — Grandes forêts de sapins alpestres. — Pension depuis 5 fr. — Recommandé par des autorités médicales. — Téléphone et service postal par voiture.

Pour renseignements : **JULES DESPLAND, Grandson,** *propr. de l'Hôtel de la Gare.*

O H 5983

Le linge propre en quelques minutes

La plus grande invention de l'époque c'est la machine à laver, de Cobourg, qu'on pourra voir fonctionner mercredi 26 juin, de 9 h. du matin à 7 h. du soir, dans la lessiverie de Mme Æschlimann, Escaliers du Château n° 6. Chacun est invité.

Mme GERMANN von BONSTETTEN, Zurich.
Agent général pour la Suisse

La fabrique de cartonnages

Henri BRETSCHER

Evole 12 — Neuchâtel

est transférée Collégiale 1, immeuble Sandoz-Travers

BAINS DE ROTHENBRUNNEN (Grisons)

Source ferrugineuse alcaline iodée

Bains et cures d'eau, bains de limon ferrugineux, traitement par l'électricité. — Excellents résultats pour les adultes et les enfants. — Saison du 1er juin au 30 septembre. H 568 Ch.

Drame de la Passion à Selzach

1901 · près Soleure 1901

Jours des représentations : Juin : 16, 23, 30. Juillet : 7, 14, 21, 28, 29. Août : 4, 11, 15, 18, 25. Septembre : 1.

Les représentations commencent à 11 heures précises du matin et durent jusqu'à 5 heures du soir, avec une interruption à midi. — Billets peuvent être commandés à l'avance auprès du Comité et seront délivrés à la caisse le jour de représentation. Le bâtiment est couvert entièrement. K 81 S

Evilard sur Bienne Jura Bernois

BAINS BEAUSITE

Ouverts toute l'année

Station climatérique 800 mètres sur mer. Maison nouvellement construite suivant toutes les exigences modernes. Chauffage central. Bains. Electricité, etc. Position très abritée au bord de forêts de sapins. Vue splendide. Communication avec Bienne par funiculaire circulant toutes les demi-heures.

Division pour maladies des voies urinaires. Division pour convalescents, neurasthéniques et personnes cherchant le repos.

Les malades sont priés de s'adresser au médecin

Dr Th. PERRIN, spécialiste pour maladies des voies urinaires

à ses heures de consultations : le matin, de 9 à 11 heures, à Beausite, Evilard ; l'après-midi de 1 ½ à 4 heures, à Bienne, pont du moulin. B. 804 Y.

LE PROPRIÉTAIRE.

PENSION FRANÇAISE

10, Rue Pourtalès, 1er étage

Table de premier ordre

Vie de famille. Excellente occasion d'apprendre ou de se perfectionner dans la langue française.

Commerçant solvable

demande à emprunter 1000 à 1200 francs pour donner plus d'extension à ses affaires. Intérêt et remboursement à convenir. Sécurité absolue. Adresser offres sous chiffre M. I. 419 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pension soignée

rue Pourtalès 13, 2me étage, angle des Beaux-Arts. Chambres au soleil. Bonne cuisine.

On parle français et anglais.

Costumes tailleurs

de ville, soirée et deuil

ROBES POUR DAMES et FILLETTES

J. SIMONNEY, ex-première de la maison **Laferrière,** de Paris, Passage Max. Meuron 2, au 2me étage.

CONCOURS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture met au concours la réfection d'un chemin situé au-dessus de Frochaux, dans sa forêt de l'Eter (longueur environ 300 mètres).

Le cahier des charges peut être consulté et les soumissions envoyées au soussigné jusqu'au 6 juillet.

Saint-Blaise, le 21 juin 1901.

L'Inspecteur des forêts du Ier arrondissement.

Jacques Kissling

Neuchâtel, Terreaux 5, 2me étage, se recommande à tout le monde pour la reliure des journaux et revues de fin d'année 1900.

Ouvrage soigné

CABINET DENTAIRE de J.-Ed. BOITEL Méd.-Chir.-Dentiste FAUBOURG DE L'HÔPITAL 6

Consultations tous les jours, de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures, excepté le dimanche.

ORMONT-DESSUS

Pension Pernet

Séjour agréable à proximité des forêts ; vue splendide. Prix modérés. Arrangements pour familles.

MÉTROPOLE

CE SOIR, à 8 ½ h.

GRAND et BRILLANT

CONCERT

donné par la célèbre troupe

La Rose des Alpes

de l'OBERLAND

3 Dames et 1 Monsieur

Chaque soir à 10 h.

LE RANZ DES VACHES

chanté par toute la troupe avec les **cloches des Alpes**

On désire placer

un jeune garçon de 12 ans, bien élevé, dans une famille chrétienne. — S'adresser par lettre avec prix sous chiffres A. 2027 C. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds.

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

La réunion

DES

ANCIENNES CATÉCHUMÈNES de M. Samuel ROBERT

aura lieu demain

MARDI 25 Juin

L'ASSOCIATION des

NÉGOCIANTS

sur la proposition d'un grand nombre de ses membres de chercher à obtenir la fermeture des magasins à 8 heures, et le samedi à 9 heures du soir, fait recueillir des adhésions à cette proposition, pour un essai du 1er juillet au 1er octobre ; elle recommande aux négociants de faire bon accueil à la personne qui se présentera en son nom.

LE COMITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

LE MEETING DE QUEEN'S HALL

Au début de ce meeting, après que M. Labouchère eut pris la présidence, une cantatrice, Mme San Carola, chanta les vers suivants : «For what is patriotism, but noble care of our country's honour». «Qu'est-ce que le patriotisme, sinon le noble souci de l'honneur du pays?» Ce chant fut accueilli par des applaudissements répétés : les assistants protestaient ainsi de leur fidélité à un patriotisme que leurs adversaires entendent leur dénier.

Beaucoup de dégâts ont été causés par les jingoes au Queen's hall. Des vitres et des glaces ont été brisées. La glace de la grande porte a été cassée. On estime qu'il faudra un mois pour réparer cette porte.

Le personnel des organisateurs et des commissaires du meeting n'a en général pas eu à souffrir. Cependant un des commissaires dans les galeries supérieures, a reçu d'un des jingoes un coup de couteau qui lui a fait une blessure assez sérieuse.

Une personne a écrit au «Star» pour se plaindre de ce que sa femme et lui ont été frappés par les jingoes de la rue à coups de poing et à coups de pied ; un coup de poing a été lancé à sa femme en pleine figure qui lui a démoli la mâchoire.

Le «Star», revenant sur les incidents dit que la mêlée à l'extérieur a été indescriptible. Pendant que les agents de police résistaient énergiquement à la foule, on voyait aux fenêtres des maisons d'en face des grandes dames en robes de soirée se pencher au dehors agiter de petits drapeaux et battre des mains. Des grandes dames, qui se trouvaient notamment à l'hôtel Langham étaient tellement surexcitées qu'elles en dansaient.

LIBÉRAUX ANGLAIS

M. Asquith, membre du Parlement, un des membres les plus influents du parti libéral impérialiste, a prononcé, vendredi, un discours dans lequel il a déclaré qu'il était faux que lui et ses amis eussent l'intention de rompre avec le parti libéral et il a exprimé l'espoir de voir se fonder une fédération sud-africaine.

Parlant comme libéral à des libéraux, il pense que tous sont d'accord sur ce point qu'il est impossible de rétablir les Républiques dans leur situation antérieure.

LA MORTALITÉ DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION

A la Chambre des communes, vendredi, M. Brodrick, répondant à une question de M. Flynn, a dit que la mortalité dans les camps de concentration, pour le mois de mai a atteint dans l'Etat d'Orange, y compris Kimberley et Aliwal-North, le chiffre de 20 hommes, 57 femmes et 123 enfants sur un total de 25,000 internés.

Ces chiffres paraissent en contradiction absolue avec ceux que donnait le même jour un long télégramme du correspondant spécial du «Times» à Blœmfontein. D'après celui-ci, la mortalité annuelle dans ces camps a été : à Brandfort, de 75 pour 1000 ; à Vredefort Road, de 162 ; à Norvals Pont, de 70 ; à Blœmfontein, de 383 ; à Winbourg, de 103 ; à Springfontein, de 177 ; à Heilbron, de 26 ; à Aliwal-North, de 35 ; à Kroonstad, de 159 ; à Bethulie, de 49. La moyenne totale pour tous les camps dépasse 116 pour 1000.

France

M. d'Haussonville, ce patient et sympathique observateur des classes laborieuses, cherche à démontrer que la loi sur les retraites ouvrières, si elle entre en vigueur, serait préjudiciable aux ouvrières, couturières et autres, à raison de la modicité de leurs salaires. Beaucoup, dans l'état actuel des choses, réussissent à grand-peine à se procurer une machine à coudre, acquisition qui, une fois faite, améliore beaucoup leur situation. Quand l'Etat prélèvera une quotepart de leur petit salaire, tout achat de ce genre leur sera absolument impossible, et on aura sacrifié leur condition présente à un avenir que, peut-être, elles n'atteindront jamais.

Allemagne

On écrit de Berlin au «Temps» :

«Le congrès annuel des socialistes allemands convoqué à Lubeck pour le 22 septembre prochain s'annonce mal. Le retour d'Edouard Bernstein a rallumé la querelle des opportunistes et des intransigeants. Ces derniers se préparent déjà à la lutte et espèrent excommunier l'hérétique Bernstein avec l'aide du comité directeur qui redoute, lui aussi, l'influence croissante de l'ex-proscrit. Il faut éviter à tout prix son élection à un des postes du directoire socialiste dans lequel le triumvirat Auer, Bebel et Singer veut régner sans partage.

Jusqu'à présent depuis l'abrogation de la loi contre les socialistes, tous les congrès ont délibéré publiquement. En 1891, au Congrès de Halle, M. Singer déclarait que les socialistes n'avaient rien à dissimuler ; leurs divergences de vues étant la conséquence de la liberté de critiques et de discussion, on avait tout intérêt à délibérer au grand jour sous les yeux de la presse bourgeoise qui verrait ainsi que le plus puissant parti politique d'Allemagne n'avait pas recours aux humiliantes cachotteries de ses adversaires.

En effet, aussi bien au Congrès d'Erfurt où l'on discuta le nouveau programme qu'à celui de Breslau et de Hambourg où d'irritants débats eurent lieu, comme dans la suite aux grandes assises socialistes tenues à Suttgart, à Hanovre et à Mayence, les délibérations furent toujours publiques, même lorsqu'on lava le linge sale du parti socialiste.

Il faut donc que la situation soit grave pour que le comité directeur songe à user du huis clos pour sauvegarder ses intérêts menacés. Le moniteur officiel du parti socialiste, le «Vorwærts», a publié ces jours-ci l'entrefilet suivant dont le laconisme en dit long : «Cette année le Congrès de Lubeck sera également public ; néanmoins on a envisagé l'éventualité de séances secrètes devenues possibles depuis l'abrogation de certaine clauses restrictives de la loi sur les associations.»

Cette note qui invoque l'abrogation d'une disposition réactionnaire de la loi sur les associations pour justifier le huis clos est une trouvaille digne d'Escobar.»

Chine

Quatre missionnaires belges ont été massacrés à Siang-Kæl-Tan. Les prêtres et les convertis indigènes qui occupaient la mission n'ont pas été molestés. Ce sont les troupes de Tung-Fuh-Siang qui ont pénétré dans le village où elles ont tout pillé. Etant donnée la distance de Pékin à Siang-Kæl-Tan, il est impossible d'envoyer une expédition.

Japon

On mande de Yokohama que M. Hoshi, ancien ministre du cabinet Ito et ancien ambassadeur japonais à Washington, a été tué vendredi d'un coup de poignard à la sortie d'une réunion du conseil général.

LE RAID JAMESON

Je voudrais passer aussi vite que possible sur des événements connus de tous et qui, en leur temps, ont eu assez de retentissement pour que l'opinion publique en ait gardé le souvenir.

Cependant, il est impossible de rechercher les responsabilités de la guerre sud-africaine et la part immense prise dans ces responsabilités par l'élément financier de Johannesburg, sans rappeler le raid Jameson.

— Le raid Jameson ! disent les politiciens anglais, simple incident de police locale !

Voyons donc le « petit incident » !

* * *

Le 30 décembre 1895, six ou huit cents hommes, tous sujets de la reine, vivant dans la colonie du Cap ou dans les territoires de la Rhodésia, c'est-à-dire sous les plis de l'Union Jack, partent de Mafeking, ville de l'empire — la fameuse Mafeking tant célébrée pour sa résistance — et de ce point, placé sous l'égide du drapeau anglais, ils s'en vont, sans en être empêchés par aucune autorité britannique, tenter de s'emparer d'une ville ouverte située dans le territoire d'une république libre, constituée régulièrement. Premier fait.

Si ces hommes ne s'emparèrent pas de la ville en question, qui est Johannesburg, c'est incontestablement (pour employer un terme de jurisprudence) « par une cause indépendante de leur volonté ».

Oh ! combien indépendante !

En effet, arrivés à quelques milles de la ville convoitée, ils rencontrent un petit obstacle. Les habitants du pays qu'on vient visiter les armes à la main, sans la moindre déclaration de guerre, ont le mauvais goût de s'opposer à cette marque de sympathie. Bien qu'ils soient de pacifiques pasteurs, pauvres et simples, lisant la Bible et servant Dieu sans rien désirer des grandeurs de la terre, ils poussent l'audace jusqu'à s'armer de bons fusils ; et comme ils sont doués d'un œil sûr et d'une main ferme, quand ils voient arriver les visiteurs munis de canons, ils n'hésitent pas à tirer sur eux.

— Aoh ! comme il y a des gens « very desagreable ! » ainsi que me le confiait un sage « manager » de mines.

Qu'arrive-t-il en cette « désagréable » surprise ? Hélas ! voyez combien la civilisation a de peine à pénétrer en pays barbare : les courageux pionniers partis de Mafeking, après avoir été canardés par ceux dont ils vont « réformer » la politique, sont forcés de se rendre et se dirigent, tête basse, vers Prétoria, entre leurs vainqueurs, ni plus ni moins que des voleurs de grands chemins ! Deuxième fait.

Et que va-t-on faire de ces envahisseurs réformistes ? On leur fait subir un rapide procès où sont étalées toutes les preuves de leur tentative avortée ; à la suite de quoi, fort justement, les principaux coupables sont condamnés à mort. Puis, le farouche président de la république envahie les gracie et les renvoie à leurs travaux divers. Troisième fait.

Il paraît même que le « cruel Oom Paul », blâmé par ses amis sur sa générosité vraiment étonnante, se contente de répondre :

— Quand un chien cherche à me mordre, je ne m'en prends pas à lui : je cherche le maître qui l'a excité contre moi.

On n'est pas plus sauvage !

Faisons donc comme « Oom Paul » : cherchons le maître.

* * *

Le chef de cette singulière entreprise à main armée est connu de tous : c'est le docteur Jameson. J'ai esquissé, dans un précédent article, la curieuse silhouette de ce conquistador nouvelle manière, que les Anglais tiennent pour un héros.

C'est là, tout d'abord, un singulier jour jeté sur l'âme anglaise, que cette façon d'interpréter l'héroïsme.

Pour être un héros, il ne suffit pas d'exposer sa vie : il faut la risquer pour une noble tentative, en portant dans son cœur la conscience d'une mission bienfaisante et supérieure.

Je trouve qu'on abuse quelque peu de ce mot héros ; mais ici, particulièrement, l'abus tourne au « bluff ».

S'exposer à mourir, en effet, ne constitue pas l'héroïsme. A ce compte, la corporation la plus chevaleresque de France serait celle des cambrioleurs ; car ces honorables aventuriers, pour conquérir les joies de l'existence en tentant un « raid » contre un coffre-fort bien défendu, risquent leur peau presque chaque soir.

Bubu de Montparnasse ou le Rempart de la Villette sont des héros au même titre que M. Jameson ; car les uns et l'autre ont voulu faire « un bon coup ».

Mais passons là-dessus, et accordons à Jameson les circonstances atténuantes qu'il n'a pas agi pour son compte. Qui donc le poussait ?

Tout le monde dit : Cecil Rhodes. Il paraît que tout le monde a tort. Examinons.

Le docteur Jameson était l'ami personnel de M. Rhodes ; il était son bras droit, son lieutenant. Les soldats qu'il a recrutés ont été payés avec l'argent de M. Rhodes, et c'est d'une ville placée sous l'administration directe de M. Rhodes qu'il est parti.

Cela est si vrai qu'un des « héros » de cette aventure, le nommé Acton, soldat de la Chartered Company, ayant été blessé, obtient de la Chartered, par procès, une indemnité de 100 livres anglaises, soit 2,500 francs. Un autre soldat, nommé Burrow, obtient la même somme.

Voilà certes une Compagnie anglaise bien généreuse, laquelle donne 100 livres d'indemnité à des soldats qui sont partis « malgré elle » !

Car, on nous l'a dit, c'est malgré Cecil Rhodes que Jameson a tenté son raid.

Mais Jameson lui-même, que devient-il ? Evidemment, après un acte pareil, susceptible de compromettre si visiblement son ami Cecil Rhodes, celui-ci ne peut que rompre avec lui. N'est-ce pas votre avis ?

Parfaitement. Eh bien ! observez. M. Jameson est resté le lieutenant de M. Rhodes. Il occupe aujourd'hui un emploi lucratif à Kimberley, et quand il va au Cap, la seule demeure où puisse habiter le « héros » est le seigneurial domaine de Cecil Rhodes, où je vous ai précédemment promenés.

En vérité, que nous voilà donc dans un monde étrange. Et si je ne l'avais vu moi-même, je croirais vivre en des romans d'aventure ! Et comme on ne peut qu'admirer, après cela, la biblique patience des Boers au milieu de pareils ennemis !

Que direz-vous de ceci, par exemple : Pour me débarrasser de mon camarade Gaston Leroux, dont la gloire offusque la mienne, je fais poster sur le boulevard, à deux heures de la nuit, deux malandrins qui le guettent à la sortie du « Matin » et tentent de « l'estourbir » ? Naturellement, je nie toute complicité. Et, trois jours après, on me trouve, en un café, attablé avec les deux malandrins. Tête de Leroux lorsque je me lève pour l'appeler « cher ami » ! Devinez par là celle du père Krüger lorsqu'il vit Cecil Rhodes déclaré innocent par le gouvernement britannique ! (Le Français)

JEAN CARRÈRE.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Un aventurier. — L'évasion extraordinaire du nommé Ostrowski de la prison de Caen est l'objet des commentaires les plus singuliers de la part de la société normande.

Ce personnage serait, dit-on, une sorte d' « espion du grand monde », plus ou moins agent secret de divers gouvernements, au demeurant un escroc condamné, sous des noms divers ayant tous un aspect slave ou scandinave, dans la plupart des capitales de l'Europe.

Poursuivi pour un vol de vingt-cinq titres d'emprunt russe commis le 15 juillet 1900 à Caen, au préjudice d'un propriétaire du département de la Manche, M. Achard de la Vente, c'est après avoir décliné la compétence des tribunaux français et épuisé tous les degrés de juridiction qu'il fut condamné vendredi dernier à huit ans de prison par un arrêt de la cour de Caen, contre lequel il s'est pourvu en cassation.

Il était accompagé, l'année dernière, d'une jeune femme demeurée depuis lors à Caen, qui se montrait au théâtre, dans les concerts et les lieux de plaisir en de riches et élégantes toilettes, et qui lui a fait, pendant la durée de l'instance de nombreuses visites. En prison, il recevait, assure-t-on, de fortes sommes provenant de banques étrangères, qui étaient, conformément à la règle, remises au greffier-comptable, mais qui ont permis à Ostrowski de se faire servir un menu de choix par les restaurants du voisinage.

On cherche à s'expliquer comment il a pu déjouer toute surveillance et prendre la fuite. La version la plus accréditée est qu'il aurait profité du moment où le gardien-chef recevait une fourniture de charbon et de paille pour se glisser entre les voitures par la porte de la prison demeurée ouverte. C'est seulement le soir, à l'heure du coucher des détenus, que son évasion a été constatée. Toute la nuit la police et la gendarmerie ont été sur pied et des télégrammes ont été lancés dans toutes les directions ; mais il est à croire qu'à cette heure le fugitif était déjà loin.

La compagne d'Ostrowski, arrêtée à son domicile, a dû être interrogée dans l'après-midi par le procureur de la République.

Guillaume II sportsman. — L'empereur a pris part vendredi, pour la première fois, aux régates de Kiel. Il était en maillot rose et tenait le gouvernail de l'«Iduna» qui s'est classée troisième derrière la «Comète». Après la course, l'empereur a déposé une réclamation contre la «Comète», mais le «Lokal Anzeiger» de Berlin dit que sa réclamation a été écartée par le comité des régates.

Une cycliste guignarde. — Une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Léonie Verger, demeurant à Paris, rue du Grand-Prieuré, suivait à bicyclette, jeudi matin, à dix heures, le boulevard de Belleville, quand, en face du numéro 27, elle renversa un enfant de dix ans, Pierre Reynal, qui jouait sur la chaussée avec quelques camarades de son âge. L'enfant ne fut que légèrement blessé à la tempe gauche, mais, au lieu de s'arrêter, la cycliste s'enfuit, à toutes pédales, poursuivie par deux gardiens de la paix.

Elle leur aurait certainement échappé quand, à l'angle de la rue des Couronnes, elle se jeta dans un fiacre conduit par le cocher Martin Duval, demeurant 16, rue de la Villette. La malheureuse tomba sous les roues du véhicule qui lui broyèrent la poitrine et les jambes. Elle dût être immédiatement transportée à l'hôpital Tenon.

NOUVELLES SUISSES

Amusantes constatations. — On fait quelquefois des découvertes dans les textes de loi, témoin celle que raconte le correspondant parlementaire du «Journal de Genève» à Berne. Ennuyé d'entendre le rapport peu récréatif des comptes, il s'avise qu'il peut faire mieux. Laissons-le parler :

« Tandis que les différents rapporteurs égrennent le chapelet de leurs chiffres monotones, votre correspondant a le loisir de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la loi sur les installations électriques qui a occupé tant de séances. La comparaison des deux textes lui a valu la joie d'une petite trouvaille que vous lui permettrez de dédier aux collectionneurs de coquilles de traduction. La commission avait proposé un petit article dont le texte imprimé donne ainsi le libellé : « Le droit d'expropriation s'étend aux « arbre, « mâts » et autres objets « que « la conduite peut gêner ou endomma- « ger ? »

On se demande quels peuvent bien être ces mâts, de navire ou de cocagne, qui éprouvent une gêne, un frisson peut-être, par la présence d'une conduite dont ils redoutent probablement l'inconduite ? Ce mystère marquerait-il un retour aux beaux temps mythologiques où les choses, les arbres, les mâts même avaient une âme ? Le texte allemand, hélas ! a vite raison de cette illusion. Pour lui, ce ne sont point les arbres que le fluide électrique vient troubler dans leur douce rêverie, c'est au contraire l'électricité souveraine qui s'offusque de la présence des arbres. A la bonne heure. Mais les « mâts ? » Ah ! mes amis, ces mâts énigmatiques, au vu du texte allemand, sont des branches d'arbres, « Baum-Aeste » dont le traducteur, déplaçant la césure, a fait des « Bau-Mäste », mâts de construction.

Cela me rappelle une petite mésaventure arrivée il y a quelque trente ans à mon professeur de français, homme d'ailleurs fort distingué et à qui je suis redevable d'écrire un français à peu près potable.

Nous traduisions Guillaume Tell de Schiller. « Reich mir den Melknapf, Knabe », dit un personnage. (Enfant, passe-moi le vase à traire). Et la classe de se butter contre le mot « Melknapf », dont la traduction est au-dessus de nos forces. Le bon professeur hoche la tête : « Mehl », c'est farine, dit-il, mais « Knapf, knapf », je ne sais pas ; je donne ma langue au chat, je n'ai jamais entendu ce mot... »

Ce petit lapsus d'un illustre professeur consolera-t-il la chancellerie fédérale d'avoir traduit, dans la loi sur les épidémies, « Seuchen heerde » (foyer d'infection) par « troupeaux infectés » ? Il y a tout lieu d'espérer que oui, car elle a sur ce point la consolation facile, et mieux vaut, en réalité, prendre par le côté plaisant ces petits méfaits qui ne mettent pas la Suisse en danger ».

ZURICH. — Jeudi a eu lieu à Zurich une assemblée préparatoire démocratique électorale du Ve arrondissement de

la ville. Cette assemblée a décidé, par 55 voix contre 11, de s'entendre avec les libéraux contre les socialistes pour les prochaines élections au conseil communal. Le cinquième cercle élit actuellement 12 démocrates, 15 libéraux et 4 socialistes. Ces derniers seraient réduits à 2. M. Greulich ne sera pas reporté. Cette décision s'explique par l'exclusivisme des socialistes dans les arrondissements où ils sont en force.

— Les libraires de Zurich informent le public qu'ils ne se chargent plus de vendre le journal prussien la «Woche».

— Divers fonctionnaires et employés de l'administration communale de Zurich étaient accusés de profiter de leur situation pour se livrer à des spéculations fructueuses, notamment en matière d'achat de terrains. Interpellée à ce sujet, la municipalité a reconnu que ces faits étaient vrais. Elle a déclaré entre autres que plusieurs membres du corps enseignant se trouvaient au nombre de ces spéculateurs.

La municipalité a pris l'engagement de veiller à ce que des faits semblables ne se reproduisent pas; néanmoins, le Conseil communal a cru bon de voter, par 44 voix contre 33, un ordre du jour invitant la municipalité à introduire dans le règlement sur l'administration de la ville, qui va être revisé, une disposition interdisant toute spéculation aux employés et fonctionnaires communaux.

BALE-CAMPAGNE. — M. Passavant-Iselin, un riche négociant bâlois, a fait don à la Société des officiers de Bâle-Campagne, en mémoire de son fils mort récemment, d'une superbe coupe en argent et vermeil. Dans un cartouche, l'inscription suivante est gravée : «A la Société des officiers de Bâle-Campagne, en souvenir de J.-F. Passavant, premier-lieutenant au bataillon 53. — Bâle — juin 1901.» M. Passavant-Iselin a également envoyé au commandant du bataillon 1000 francs pour être partagés entre les soldats nécessiteux obligés à faire du service.

GRISONS. — Il y a une dizaine de jours, raconte le « Freie Rhætier », le Rhin jeta sur une de ses berges, à Untervaz, le cadavre d'un homme dont il fut impossible d'établir l'identité. On l'enterra selon toutes les formes dans le cimetière protestant.

Le lendemain arrivent des gens de Bonaduz, dont un frère s'est noyé dans le Rhin il y a trois semaines. Ils demandent à voir le corps; on l'exhume. « C'est bien lui ! » disent-ils en le voyant. Alors, comme la famille est catholique, on transporte les restes de leur parent dans le cimetière catholique et on l'enterre une seconde fois.

Mais voilà que quelques jours plus tard, ces mêmes habitants de Bonaduz apprennent qu'un autre cadavre a été trouvé dans le Rhin, à Maienfeld. Des doutes leur viennent au sujet de l'identité du noyé d'Untervaz et ils partent aussitôt pour Maienfeld. Cette fois, ils reconnaissent formellement le disparu, c'est bien leur frère, et le corps découvert à Untervaz ne lui ressemblait que vaguement. A cette nouvelle, vif émoi dans la communauté protestante d'Untervaz. Puisque le défunt n'est pas l'homme de Bonaduz, le cimetière catholique ne doit-il pas restituer sa dépouille au cimetière protestant? se demande-t-elle.

Le mort attend.

LETTRE DE COLOMBIER

(De notre correspondant)

SERVICE DES EAUX. — LA PLACE D'ARMES.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil général, appelé à renouveler son bureau, a réélu président M. Louis Merian et confirmé tous les autres membres du bureau.

Un projet présenté par le Conseil communal, avec demande de crédit de 23,750 fr. pour assurer la régularité du service des eaux, a soulevé une longue et intéressante discussion. Il existe trois réservoirs d'eau pour l'alimentation du village; le réservoir supérieur du Chanet, qui reçoit actuellement 50 litres minute d'eau de la conduite de Neuchâtel, amenant les eaux de sources des Gorges de l'Areuse, et qui alimente les concessions d'une partie du village; celui des Battieux, qui reçoit les eaux des sources du Bregot et du Rosy, alimentant une autre partie du village, y compris les établissements militaires; enfin celui des Epinettes, à basse pression, qui assure le service des fontaines publiques.

Le réservoir des Battieux, souffrant plus particulièrement de la pénurie d'eau en temps de sécheresse, et les abonnés desservis par ce réservoir ayant à se plaindre à bon droit, le projet du Conseil communal propose la construction d'un nouveau réservoir aux Epinettes et la réfection de la conduite maîtresse de manière à pouvoir alimenter toutes les fontaines et quelques parties basses de la localité, desservies actuellement par le réservoir des Battieux, ce qui déchargerait d'autant le débit de celui-ci. D'autre part, le même projet propose d'acheter 25 litres-minute d'eau de la commune de Neuchâtel, sur la réserve prévue par convention, et d'introduire cette quantité dans le réservoir du Chanet, celui-ci pouvant à un moment donné déverser son trop plein dans celui des Battieux, où il est du reste difficile, pour ne pas dire impossible, d'introduire d'autres eaux.

Ce projet a été soutenu autant qu'il a été combattu.

Des uns voient en lui la réalisation du but poursuivi, soit le moyen de régulariser tout ce service important. D'autres voudraient seulement mettre plus d'eau dans le réservoir du Chanet.

Une fois de plus la diversité des façons d'envisager les choses et, on peut le dire, des intérêts s'est fait jour dans la discussion; chacun tire à sa corde. Les chefs pompiers voudraient sans doute — et c'est leur droit — avoir le plus d'eau possible au Chanet qui offre la plus grande pression; d'autres soutiennent encore — et c'est aussi leur droit — les intérêts des concessionnaires abonnés et de ceux, moins bien placés, qui doivent utiliser l'eau des fontaines.

La discussion a été heureusement résumée par ces mots d'un observateur: les uns ont raison et les autres n'ont pas tort. Toute la question a été renvoyée à une commission, laquelle, après étude approfondie, saura bien proposer la solution qui tiendra le mieux compte des intérêts et des désirs de chacun, dans la mesure du possible... et des deniers publics.

Une interpellation a été faite au Conseil communal concernant la question de la place d'armes. Le bruit ayant circulé que l'école de recrues n° 3 doit aller passer une quinzaine de jours à Yverdon pour les tirs de combat, ainsi que peut-être l'école de tir pour sous-officiers, un membre du Conseil général a demandé si le Conseil communal s'était occupé de la question. Il a été répondu que des démarches ont été faites auprès du département militaire cantonal pour obtenir des renseignements précis et officiels et si possible le retrait de la décision prise d'envoyer nos troupes à Yverdon.

Le Conseil général, se plaçant au point de vue de l'intérêt évident qu'il y a de conserver la place d'armes à Colombier et les écoles qui doivent s'y faire d'après le tableau militaire, et des sacrifices qui ont été faits dans ce but par la commune, a décidé à l'unanimité d'appuyer énergiquement le Conseil communal dans ses démarches et a désigné une commission spéciale qui s'entendra avec le Conseil communal pour suivre au mieux à la question.

Il faut dire que d'une manière générale la population se montre inquiète du fait des changements apportés au tableau des écoles militaires et des retards que subit la solution de la question de la place d'armes. Il serait temps d'en finir, — comme aussi de ma trop longue chronique.

CHRONIQUE LOCALE

La Cour d'assises se réunira au château de Neuchâtel (salle des Etats) pour une session de trois jours, du mercredi 26 au vendredi 28 juin inclusivement. La cour siégera le premier jour sans l'assistance du jury. Le rôle des causes comprend trois affaires.

Une question d'armures. — Contrairement au préavis de la commission du musée historique, le Conseil communal vient d'autoriser le comité des « Armourins » à se servir des armes et des armures du musée pour le cortège d'inauguration du tir fédéral à Lucerne.

« C'est — dit la la « Gazette de Lausanne », en lui signalant le fait, son correspondant de Neuchâtel — c'est une double faute; d'abord le Conseil communal met en péril une des collections dont il a la garde. Qui peut garantir absolument des pièces rares contre les hasards fâcheux qui les guettent? A l'heure qu'il est, aucun musée archéologique sérieux ne laisse sortir ses armures, surtout pour une exhibition publique.

L'autre faute n'est pas moins grave. Les armures, hallebardes, épées si imprudemment prêtées, appartiennent à trois ou quatre siècles différents. Tout cela va être revêtu et porté pêle-mêle par les figurants neuchâtelois à Lucerne! Quiconque, parmi les spectateurs, ne sera pas un ignare en ces choses, pouffera de rire à nos dépens.

C'est pourquoi nous faisons d'avance nos réserves: il faut que l'on sache bien que tout le monde ici ne prend pas pour une manifestation « historique » cette mascarade à laquelle notre Conseil communal prête son bienveillant concours. »

Club Alpin. — La section neuchâteloise du C. A. S. vient de faire paraître (Imprimerie Wolfrath & Sperlé), à l'occasion de son 25e anniversaire, un très artistique opuscule d'une quarantaine de pages, contenant un résumé historique de la fondation de la section neuchâteloise du C. A. S. et de son activité jusqu'à ce jour, deux notices des plus attrayantes sur la cabane de Saleinaz et sur la cabane de Neuchâtel au clocher de Bertol et la liste des membres de la section de 1876 à 1901.

La brochure est agrémentée de deux vues excellentes des cabanes de Saleinaz et du clocher de Bertol. La couverture blanche est ornée de la croix fédérale et d'un fin dessin représentant la gorge agreste où serpentent entre deux parois de blocs le torrent écumeux de la Reuse. C'est d'un coup d'œil tout à fait séduisant. (« Suisse libérale. »)

Tennis. — Hier après midi ont été jouées, au verger des Cadolles, les parties finales des championnats de Neuchâtel. M. Hermann de Pury a été proclamé champion pour l'année 1901. Le championnat double a été remporté par MM. C. Johnstone et C. Cunningham.

*** Rappelons que nous ne pouvons tenir aucun compte des communications dont les auteurs nous sont inconnus.

Chemin de fer Berne-Neuchâtel. — Le jour de la mise en exploitation du chemin de fer, dit la directe Berne-Neuchâtel, étant proche, nos lecteurs prendront certainement avec intérêt connaissance de quelques arrangements qui ont été conclus entre la compagnie de la Directe et celle du Jura-Simplon.

En premier lieu, nous dirons au public de la ville de Neuchâtel, de Saint-Blaise et des environs que tous les billets ordinaires, à savoir aussi bien ceux de course simple que ceux d'aller et retour, outre ceux d'abonnements, de sociétés, d'écoles ainsi que ceux du dimanche et des jours fériés donneront aux voyageurs la faculté d'effectuer à volonté le trajet de Neuchâtel-Saint-Blaise et vice-versa soit par les trains du chemin de fer Berne-Neuchâtel soit par ceux du Jura-Simplon.

Le porteur d'un billet de simple course pour le trajet Neuchâtel-Saint-Blaise pourra employer, s'il le désire, son billet pour la course Neuchâtel-Saint-Blaise « station de la Directe N.-B. » ou pour la course Neuchâtel-Saint-Blaise «station du J.-S. »

D'une autre part, il sera permis au porteur d'un billet d'aller et retour Neuchâtel-Saint-Blaise de se servir pour l'aller et le retour des trains de la Directe Berne-Neuchâtel ou de ceux du Jura-Simplon, il pourra monter à l'aller dans un train de la Directe et au retour dans un train du J.-S. Les mêmes faveurs seront naturellement accordées au porteur d'un billet de retour Saint-Blaise-Neuchâtel. Les deux compagnies offrent ainsi par ces dispositions des facilités inappréciables.

En ce qui concerne le transport des bagages et des colis express on ne peut pas faire usage indifféremment des trains de la Directe ou du Jura-Simplon avec le seul et même récépissé. Ces expéditions doivent être enregistrées expressément pour la station Saint-Blaise station B.-N. ou Saint-Blaise station J.-S. D'ailleurs dans le trafic des bagages et des colis express l'indication de la voie à suivre est indispensable.

Maintenant, pour ce qui concerne le trafic de marchandises sur le parcours Neuchâtel-Saint-Blaise ou vice-versa, il en sera de même que pour les transports des bagages ou des colis express.

Par contre, le trafic local des marchandises entre Neuchâtel et Berne sera complètement effectué par les trains de Berne-Neuchâtel. La Directe desservira également tout le trafic de marchandises suisses qui revient, en raison du plus court trajet effectif, aux lignes de Berne-Chiètres et vice-versa.

Il en sera autrement du trafic de marchandises suisses et internationales qui, en raison du trajet effectif le plus court, devrait échoir aux parcours Neuchâtel-Berne ou Neuchâtel-Zollikofen ou vice-versa au Berne-Neuchâtel. Dans ce cas, le trafic international sans exception, de même que le trafic suisse, s'effectuera par les lignes du Jura-Simplon, de Neuchâtel-Bienne, Neuchâtel-Zollikofen ou Yverdon-Payerne-Fribourg, si l'expéditeur n'a pas indiqué une autre voie dans sa lettre de voiture. Tous ceux qui désireront dans le trafic suisse expédier leurs marchandises par le chemin de fer de la Berne-Neuchâtel, devront indiquer expressément dans leurs lettres de voiture la voie Berne-Chiètres-Neuchâtel ou vice-versa.

Les taxes seront les mêmes par les deux voies, par suite de l'assimilation des taxes du Jura-Simplon et celles de la Directe.

En ce qui concerne encore les arrangements conclus pour le transport du bétail, nous mentionnerons que l'acheminement de ces expéditions se fera seulement conformément aux volontés de l'expéditeur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Saint-Gall, 22 juin.

Le Conseil fédéral a fait à la compagnie des chemins de fer de l'Union-Suisse une avance de trois millions et demi de francs. Cette somme sera portée en compte au moment du rachat. Jusqu'alors, la Compagnie devra servir un intérêt de 4 % à la Confédération.

Genève, 22 juin.

Cet après midi, à la fête des musiciens suisses, première audition de musique de chambre. Le succès a été considérable. On a entendu les œuvres des compositeurs Pahnke et Schulz, de Genève, Schweizer, de Zurich, Jaques-Dalcroze, Pantillon, de la Chaux-de-Fonds, G. Weber, de Zurich, de Seigneux, de Genève, J. Raff.

Parmi les interprètes venus de l'étranger et qui ont été très applaudis, MM. Ackroyd, Treichler et Freund, de Zurich, M. Staub, Mlle Hegner et M. Braun, de Bâle.

Bellinzone, 23 juin.

La délégation des ouvriers grévistes des carrières de granit a été reçue par le Conseil d'Etat. Elle l'a prié d'intervenir pour faire cesser la grève. Le gouvernement prendra une décision après avoir entendu le syndicat des patrons.

Berlin, 22 juin.

Hier est venu, devant le tribunal de bailliage de Berlin, un intéressant procès de presse se rattachant aux affaires sud-africaines.

Dans une série d'articles publiés dans le «Nouvelliste de Leipzig», M. Liman avait affirmé que la compagnie de Beers avait dépensé plusieurs millions en Allemagne pour essayer d'enrayer le mouvement d'opinion favorable aux Boers; 1,200,000 marks notamment auraient été envoyés à Cologne dans un but d'agitation anglophile.

La «Gazette de Cologne», se croyant visée, répliqua avec vivacité et intenta un procès à son prétendu calomniateur. Celui-ci demanda une contre-enquête, et c'est sur l'instance introduite par lui que le tribunal berlinois a statué aujourd'hui. Les parties en présence étaient, d'une part, M. Liman, et, de l'autre, MM. Loock et Schmitt, de la «Gazette de Cologne».

Le tribunal a décidé que le journal rhénan avait parfaitement le droit de réfuter l'accusation de corruption qu'il croyait avoir été portée contre lui, mais que sa réfutation avait emprunté une forme blessante pour M. Liman; en conséquence, il a condamné les deux rédacteurs de la «Gazette de Cologne», le premier à 100 marks d'amende ou dix jours de prison, le second à 200 marks ou 20 jours de prison; il a rejeté la contre-enquête demandée par M. Liman, mais a accordé l'«imprimatur» à ses «libelles».

La «Gazette de Cologne» annonce que MM. Schmitt et Loock, ont fait appel du jugement.

Dans ses considérants, le tribunal a déclaré qu'il n'était nullement prouvé que la «Gazette de Cologne» ait touché des pots-de-vin et que, corrompue pour de l'argent, elle ait fomenté une agitation hostile à la cause des Boers.

Tokio, 22 juin.

C'est hier après midi, dans la salle même de réunion du conseil municipal de Tokio, que l'assassinat a été commis.

L'assassin qui occupe une situation des plus honorables et qui a pris part aux affaires publiques, est entré dans la salle où M. Hosbi Toru se trouvait assis et lui a porté deux coups d'épée.

La victime a rendu presque aussitôt le dernier soupir.

L'assassin a déclaré qu'il avait agi dans l'intérêt du pays.

M. Hoshi-Toru était le chef du parti libéral.

New-York, 22 juin.

Une dépêche d'Omaha annonce que dans un cyclone, qui s'est abattu le 20 juin sur la région, neuf personnes ont été tuées et un certain nombre blessées. Tout a été détruit par le cyclone.

Patterson (New-Jersey), 22 juin.

Une catastrophe s'est produite vendredi dans Patterson. A l'heure du repas, deux violentes explosions se firent entendre dans un magasin de pièces d'artifice, situé au rez-de-chaussée d'une maison de quatre étages occupée par dix familles. Bientôt la maison entière fut en feu. Les pompiers arrivés en toute hâte purent sauver un certain nombre d'habitants; mais, malgré leurs efforts, on a retrouvé douze cadavres, dont plusieurs méconnaissables. Cinq autres personnes manquent.

Les associations au Sénat français

Paris, 22 juin.

Le Sénat reprend la discussion de la loi sur les associations de l'art. 14, suivant lequel nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée.

M. Rambaud développe un amendement tendant à remplacer cet article par une disposition qu'il soumet au Sénat.

M. Combes, président de la commission, propose le renvoi de cet amendement à la commission de l'enseignement.

M. Rambaud s'y oppose. Il dit que l'Université même est hostile à la suppression de l'enseignement libre, dont la concurrence est féconde. L'orateur ajoute qu'il est impossible de sacrifier les droits des pères de famille sous prétexte d'assurer l'unité morale en France.

L'amendement Rambaud est repoussé et l'article 14 adopté par 179 voix contre 79. La séance est levée.

— Dans la séance de l'après-midi, M. Riou propose d'ajouter à l'article 14 le paragraphe suivant:

« Toutes les dépenses, de quelque nature qu'elles soient, qu'entraînera l'article 14, seront exclusivement à la charge de l'Etat, notamment celles relatives à la création de classes nouvelles et à l'augmentation du personnel existant. »

Cet amendement, combattu par le ministre de la justice, est repoussé par 200 voix contre 30.

Après avoir adopté les art. 15, 16 et 17, le Sénat aborde la discussion de l'art. 18 relatif à la répartition après liquidation des biens des congrégations. Avant qu'aucune décision soit intervenue, la séance est levée et, sur la proposition de M. Combes, le Sénat décide de siéger ce soir, à 9 heures et demie.

La loi sur les associations votée

Paris 23 juin.

Le Sénat, dans sa séance de nuit, après avoir rejeté une série d'amendements à l'article 18, adopte à mains levées cet article, modifié par les amendements Guérin et Trarieux.

Les articles 19, 20 et 21 sont également adoptés après le rejet ou le retrait de divers amendements, puis l'ensemble du projet de loi est mis aux voix. A ce moment, un incident d'une extrême violence se produit. M. Destieu-Junca, ayant qualifié le ministre Méline de ministère de trahison, est rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

L'ensemble de la loi sur les associations est adopté par 173 voix contre 99.

La séance est levée à 1 h. 10.

Paris, 23 juin.

M. Waldeck-Rousseau déposera demain lundi sur le bureau de la Chambre le projet de loi sur les associations voté par le Sénat. Le projet sera immédiatement renvoyé à la commission qui dès mardi déposera son rapport. Il est à peu près certain que la commission demandera à la Chambre de ratifier le projet tel qu'il est sorti des délibérations du Sénat. La discussion publique pourrait venir vers le milieu de la semaine et la loi être définitivement adoptée avant les vacances.

Paris, 23 juin.

Le « Temps » enregistre sans commentaires le vote du Sénat sur la loi concernant le associations.

Les « Débats » expriment l'opinion que cette loi est un méfait. Rien, disent-ils, ne peut justifier cette agression toute gratuite que le parti républicain-socialiste, comptant sur la complicité du gouvernement, puisque ce dernier dépend de lui, dirige contre quelques-unes de nos libertés.

Paris, 23 juin.

Le congrès radical a tenu dimanche matin sa séance de clôture sous la présidence de M. Léon Bourgeois. Il s'est séparé au chant de la Marseillaise et au cri de: « Vive la République! »

Dans le discours qu'il a prononcé à la séance de clôture, M. Léon Bourgeois a fait le procès du cléricalisme, retraçant la lutte constante qu'il soutient depuis trente ans contre la République. « Ce que le gouvernement a déjà fait, dit M. Bourgeois, la loi sur les associations, ne suffit pas; il reste d'autres mesures encore à prendre, sans pour cela faire acte de persécution ». L'ancien président du conseil fait l'éloge de l'armée républicaine; il a terminé en parlant des réformes sociales que le parti radical doit faire aboutir dans un esprit nettement anticollectiviste et avec la conviction absolue que la propriété individuelle est la base de toutes les libertés.

Paris, 23 juin.

Le général André parlant à Royat où il s'était rendu avec M. Mougeot au congrès des sapeurs-pompiers, a porté son toast au président de la République et à ceux de la Chambre et du Sénat. Il a exprimé le vœu d'associer aussi à ce toast le nom de M. Waldeck-Rousseau, « certain, a-t-il dit, que toute la France républicaine se joindrait à lui pour exprimer son admiration ou sa reconnaissance à l'homme d'Etat qui vient de faire triompher au Sénat à une forte majorité une partie essentielle du programme républicain, la loi sur les associations. »

Saint-Etienne, 23 juin.

Deux mineurs sont ensevelis à Ricamarie dans un chantier. Les travaux se poursuivent et on entend les appels des deux victimes; on espère pouvoir les sauver.

Paris, 23 juin.

Une dépêche de Rome au « Rappel » dit que l'anarchiste Pezzan, qui, il y a quelques jours, avait tenté de se suicider après avoir révélé un prétendu complot, a été assassiné à coups de poignard. L'assassin n'a pas pu être arrêté.

Paris, 23 juin.

Une correspondance de Saint-Pétersbourg à la « Petite République » dit qu'à la suite des manifestations du 1er mai, on a expulsé de la capitale, pour différentes causes et à différentes reprises, 20,000 ouvriers et de nombreux intellectuels.

Les grèves en Italie

Rome, 22 juin.

Dans la séance de vendredi de la Chambre, et au cours de la discussion du budget de l'Intérieur, M. Giolitti a prononcé, au milieu de l'attention générale, un discours sur la question des grèves. Il a constaté d'abord que le mouvement des ouvriers agricolee est, il est vrai, un fait nouveau en Italie, mais qu'il se produit depuis longtemps dans d'autres pays. « C'est un mouvement fatal, et que nul ne saurait empêcher. »

Le ministre rappelle l'enquête faite il y a quelques années, et le discours de M. Sonnino, qui ont établi combien était misérable la condition des ouvriers agricoles dans les provinces où les grèves ont été les plus fréquentes. Il constate que, dans le passé, le gouvernement, non content de ne rien faire pour remédier à la situation, est allé jusqu'à combattre les efforts tentés par les paysans pour améliorer leur sort. Aussi vit-on les salaires baisser dans plusieurs parties du pays.

M. Giolitti ne cherche point à dissimuler l'importance du mouvement actuel. Il constate que jusqu'au 17 juin, il n'y a pas eu moins de 511 grèves — terminées d'ailleurs par un arrangement à l'amiable — auxquelles ont pris part 100,000 ouvriers. Et encore faut-il tenir compte du fait que, dans certains cas, des patrons ont accordé spontanément des concessions à leurs ouvriers. Le mouvement a abouti, en une année, à une augmentation de salaires de 48 millions.

Il n'y a pas lieu de craindre selon le ministre de l'intérieur, que l'on aille trop loin dans ce sens et que l'on tombe d'une extrême dans l'autre, car il a été constaté que dès que le conditions de l'existence deviennent plus supportables, les ouvriers ne pensent plus à faire grève: Les causes de l'agitation étaient purement économiques et les grèves ont cessé dès que les satisfactions nécessaires et équitables ont été données aux ouvriers. Il est à remarquer également qu'il ne s'est pas produit de désordres.

Il aurait pu en être autrement, dit M. Giolitti, si le gouvernement avait pris parti contre les travailleurs. Alors le mouvement aurait revêtu un caractère politique.

On aurait grand tort, le ministre insiste sur ce point, de considérer l'intérêt de telle catégorie de citoyens désireux de voir baisser les salaires comme se confondant avec ceux de l'Etat. Les institutions nationales sont celles de tous les citoyens, non celles d'une classe.

M. Giolitti montre les avantages d'une ligne de conduite libérale au point de vue économique aussi bien qu'au point de vue politique. Dans le mouvement auquel il fait allusion, le gouvernement s'est inspiré de ce seul principe: «Observer la loi et la faire observer.» La grève et une propagande pacifique en faveur de la grève ne sont point interdites. Le gouvernement doit rester neutre et il ne peut songer à dissoudre des associations qui recherchent des améliorations, alors surtout que ces associations procèdent de l'usage légitime du droit d'association. En revanche, le devoir du gouvernement est de sauvegarder la liberté du travail; des instructions dans ce sens ont été données aux autorités et des poursuites ont été exercées dans les cas de violences exercées par les grévistes contre les non grévistes comme dans les cas d'atteinte aux propriétés.

Une intervention par la force dans les autres cas aurait risqué d'occasionner de graves désordres, au grand détriment du pays et de son crédit à l'étranger.

En résumé, M. Giolitti estime que le gouvernement a fait son devoir en montrant qu'il était le représentant de toutes les classes de citoyens, et il a fait l'éloge aussi des travailleurs qui, par leur attitude, ont donné la preuve que le peuple italien est mûr pour la liberté.

La guerre.

Londres, 22 juin.

Le Livre bleu contient un rapport de la commission chargée d'étudier la situation du Transvaal et de l'Orange. Ce rapport dit que la prospérité future du sud de l'Afrique dépend de l'organisation d'une colonisation purement britannique. Si on ne fait pas de puissants efforts pour implanter dans ce pays une population absolument britannique, assez nombreuse pour empêcher le retour de troubles, toutes les dépenses de temps et d'argent de l'Angleterre seront sans résultat. Mais il est certain qu'avec une politique bien comprise, les nouvelles conquêtes de l'Angleterre deviendront des Etats absolument anglais et constitueront pour l'empire une source de force et non pas de faiblesse.

La commission propose l'établissement d'un comité permanent, qui serait chargé de procéder à l'acquisition des terres et à l'examen des qualités des personnes qui se proposeront de se fixer dans le pays, ainsi que de fournir le bétail et les ustensiles. La commission recommande de grouper les nouveaux colons pour qu'ils puissent s'entr'aider et empêcher toute tentative de boycottage.

Londres, 22 juin.

Lord Ripon, ancien vice-roi de l'Inde, a écrit une lettre pour protester contre le système des camps de concentration du Sud de l'Afrique. « Il est honteux, dit-il, que pareille chose se passe sous l'administration britannique. Il ne s'agit pas d'une question politique, mais du bon renom de l'Angleterre ». Lord Ripon ne blâme pas les hommes, mais il flétrit le système des camps de concentration.

De son côté, sir H. Campbell-Bannermann a écrit une lettre déclarant que l'extermination d'une population et la suppression de cette population par la force ne sauraient être la politique anglaise.

Londres, 22 juin.

Suivant une dépêche de Johannesburg au « Daily Mail », on estime à un millier le nombre des Boers actuellement dans la colonie du Cap et à 8 à 10,000 dans le Transvaal et l'Orange.

— Une dépêche du Cap au même journal dit que De Wet est dans les environs de Kronstad, à l'ouest de la ville, et qu'il a dû traverser la voie ferrée. On ne sait rien de précis jusqu'à présent sur les mouvements qu'il a exécutés.

— Selon des rapports, qui toutefois sont assez incomplets, Delarey serait en route pour rejoindre les forces de Botha près de Amersspoort.

Londres, 23 juin.

Une dépêche de Craddock annonce que le colonel Crabbe a eu lundi dernier un engagement avec les Boers dans le district de Klipfontein. Les Boers ont eu un tué, 14 blessés et cinq prisonniers; les Anglais, un soldat tué et un officier blessé.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Fribourg, 24 juin.

Dans la soirée de samedi, à Treyvaux, un domestique de campagne d'Arconciel, le nommé Maraban, qui entretenait des relations avec une jeune personne de Treyvaux contre le gré de la famille et qui s'était présenté à son domicile, a été reçu par le frère, un nommé Sciboz, qui a déchargé son revolver sur lui à deux reprises. Les deux balles ont atteint Maraban aux reins. Son état est désespéré.

Brigue, 24 juin.

On annonce ici qu'une grève a éclaté parmi les ouvriers occupés aux travaux du Simplon, à Iselle.

Francfort, 24 juin.

Le Club nautique de Lucerne a été empêché de prendre part aux régates internationales par l'indisposition d'un de ses membres, M. von Moos.

Glaris, 24 juin.

Environ 200 délégués, représentant 75,000 membres, ont assisté à l'assemblée des sociétés suisses de consommation. Le président en fonctions a été réélu et Baden désigné comme lieu de la prochaine réunion. Une exposition de produits, organisée pour la circonstance, a très bien réussi.

Genève, 24 juin.

Samedi soir a eu lieu le premier concert avec orchestre de la fête de musique suisse. Le Victoria Hall était comble. Le programme comprenait la cantate de fête de Stehle (Saint-Gall); un duo de l'oratorio de « Manassé », de J. Hegar (Zurich); les « Sept paroles du Christ », de Doret; le « Vidi aquam », de Klose », et le « De Profundis » de Ketten (Genève). On a apprécié également un air de Dénéréaz, Lausanne; un concerto de Jaques-Dalcroze, et un chaconne pour grand orgue, de Barblan.

Dimanche après midi a eu lieu au Victoria Hall également, le second concert pour orchestre. Il a obtenu le même succès que le précédent, mais vu la longueur du programme, on a dû supprimer l'ouverture de « Simplicius » de Hans Huber (Bâle). Les principales œuvres entendues ont été: la symphonie en « fa » de Andreæ (Berne); le poème symphonique d'Ernest Bloch; une ouverture fantaisie de Obrist; une suite pour instruments à cordes, de North (Locle); un concerto de Lauber (Zurich); un scherzo de Nigra et des mélodies de Maurice, de Combe et de Jaques-Dalcroze.

Le soir, il y a eu réception chez M. Léopold Favre.

Les principaux critiques étrangers qui assistent à la fête sont MM. Otto Lessmann, de Berlin: Fritzsch, de Leipzig; Fourcaut, Hugenberg, Gauthier-Villars et Lindenlaub, de Paris.

Winterthour, 24 juin.

La Société de la presse suisse a eu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Buhler, du « Bund ».

M. Baumberger a annoncé que la commission spéciale nommée à Fribourg a pris l'initiative d'une souscription pour la constitution d'un fonds dont les intérêts serviraient à pensionner les journalistes devenus invalides.

AVIS TARDIFS

PSAUTIER, couverture cuir noir, signet blanc, échangé hier Chapelle des Terreaux. Prière de le rapporter Sablons 17, 2me étage.

Monsieur et Madame Auguste Giauque et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Ulysse Lavanchy-Giauque, à la Coudre, Monsieur Emile Giauque, en Amérique, Mademoiselle Pauline Giauque, Monsieur Ami Giauque, Monsieur et Madame Giauque-Chard, Monsieur et Madame Gaschen-Giauque, Madame Valentine Gauchat, Madame Meyer-Giauque et ses enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles Giauque-Evalet, Gauchat-Giauque, Sobata-Giauque, Pileski-Giauque, à Prêles, Monsieur et Madame Giauque et famille, à Yverdon, Monsieur et Madame Emile Giauque, à Genève, Monsieur et Madame Ami Giauque, à Meslières, Monsieur et Madame Oscar Gauchat, à Lignières, et Louis Gauchat, à Cornaux, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nière et cousine,

Mademoiselle Marie GIAUQUE

enlevée aujourd'hui à leur affection, dans sa 17me année, après une douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 22 juin 1901.

Je l'ai aimé d'un amour éternel, c'est pourquoi je l'ai attiré à moi.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 25 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Rocher 12*a*.

Les familles affligées.

Madame Bertha Weber-Schmiderlet et ses trois enfants, Madame Madeleine Weber, Madame veuve Schmiderlet et les familles Schmitter, Weber, Davel et Kuhn, font part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Jean WEBER

enlevé à leur affection après une longue et pénible maladie, à l'âge de 42 ans.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean XVII, 24.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le lundi 24 courant, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Faubourg du Château 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les familles Schwab, Tribolet et Guttmann, à Chules, Saint-Blaise et Peseux, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur David SCHWAB

leur cher père, grand'père, arrière grand'-père, frère et beau-frère, que Dieu a retiré à Lui, dans sa 84me année.

Saint-Blaise, le 22 juin 1901.

Psaume 103.

L'enterrement aura lieu lundi 24 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire, Chules.

Bourse de Genève, du 22 juin 1901.

Actions		*Obligations*	
Central Suisse	—.—	3% féd.ch.de f.	98.—
Jura-Simplon.	209.—	3½ fédéral 89.	102.—
Id. bons	13.50	3% Gen. à lots.	99.50
N-E Suis. anc.	539.—	Prior. otto. 4%	—.—
Tramw. suis'	—.—	Serbe . . 4 %	356.—
Voie étr. gen.	—.—	Jura-S., 3½%	488.50
Fco-Suis. élec.	424.—	Id. gar. 3½%	995.—
Bqe Commerce	1025.—	Franco-Suisse	454.—
Union fin. gen.	555.—	N.-E. Suis. 4%	507.—
Parts de Sétif.	385.50	Lomb. anc. 3%	371.50
Cape Copper .	138.—	Mérid. ital. 3%	307.75

Bulletin météorologique — Juin

Les observations se font à 7 ½ heures, 1 ½ heure et 9 ½ heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent° Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
22	19.9	10.6	25.3			var.	faibl.	clair
23	23.0	11.6	28.1		1.8	»	moy.	nuag

24. 7 ½ h.: 15.8.

Du 23. Fort joran le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 715,9mm)

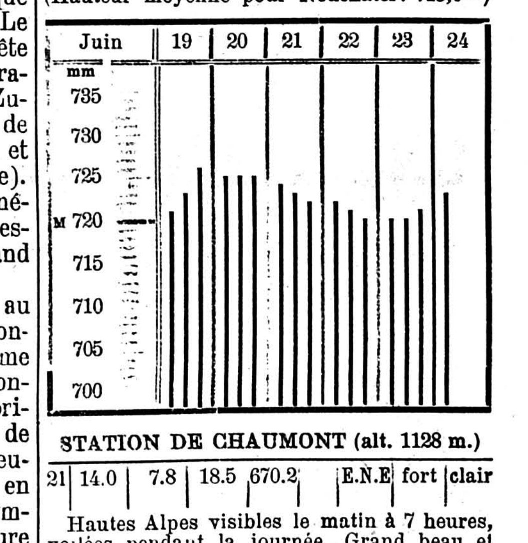

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

21	14.0	7.8	18.5	670.2	E.N.E	fort	clair

Hautes Alpes visibles le matin à 7 heures, voilées pendant la journée. Grand beau et forte bise tout le jour. Cumulus le soir.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
22 juin	1128	12.0	669.2	E.N.E.	nuag.

Température du lac (7 h. du matin): 19½°

Bulletin météorologique du Jura-Simplon

24 juin (7 h. matin)

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. Centigr.	TEMPS & VENT	
450	Lausanne	18	Couvert.	Calme.
389	Vevey	19	»	»
820	Baumaroche	16	»	»
1000	Avants s/Montr.	16	Brouill.	»
724	Glion	17	Couvert.	»
1100	Caux s/Montreux	—	Manque.	
414	Bex	18	Couvert.	»
1275	Villars s/Bex	15	»	»
537	Sierre	19	»	»
1609	Zermatt	13	»	»
772	Bulle	11	»	»
632	Fribourg	18	»	»
543	Berne	17	»	»
562	Thoune	17	»	»
566	Interlaken	17	»	»
438	Lucerne	17	Pluie.	»
1067	Sainte-Croix	13	Couvert.	»
482	Neuchâtel	17	Pluie.	»
900	Macolin-Bienne	17	Couvert.	»
810	Vallorbe	15	»	»
394	Genève	18	Qq. n. Beau.	»

A l'occasion des Déménagements

REÇU A LA

HALLE aux TISSUS, NEUCHATEL

Grand choix de petits et grands rideaux
Blancs, Crème, Liberty

CRETONNES POUR MEUBLES ET ENFOURRAGES
Toiles cirées pour Tables

DESCENTES ET TAPIS DE LITS

TAPIS DE TABLES, LAINE ET COTON, LAVABLES

Coutils pour Matelas

CRINS - PLUMES - LAINE A MATELAS

Crin végétal et Tampico blanc

TOILERIE ET TOUS LES ARTICLES POUR TROUSSEAUX

HALLE AUX TISSUS, NEUCHATEL

APPARTEMENTS A LOUER

Pour époque à convenir, un beau logement de trois chambres, cuisine et cave. — S'adresser à Mme Clémençon-Vouga, Ecluse 31, au 3me étage, Neuchâtel.

SERRIÈRES

A louer tout de suite ou plus tard, joli logement, deux chambres, cuisine et dépendances, remis complètement à neuf. Eau sur l'évier. — S'adresser Serrières 7.

A louer pour le 24 juillet, au Tertre, un logement de deux pièces, cuisine, cave et galetas. — Etude des notaires Guyot & Dubied.

A louer appartement de deux pièces, cuisine, lessiverie, dépendances et jardin.
Un local comme atelier ou dépôt.
S'adresser Fahys 53 *b*, 1er étage.

A louer à Bevaix

pour le 24 juin, un appartement récemment construit, indépendant, se composant de 4 pièces, chambre à resserrer, galetas, cave, eau sur l'évier. — S'adresser à Mme Frédéric Ribaux, à Bevaix.

Attention!

A louer à Vallamand dessous, à proximité du débarcadère, une jolie maison de maître, comprenant : au premier, quatre grandes pièces et cuisine, avec eau; au second, six pièces, grande cave, pressoir à treuil, écurie et fenil. Conviendrait pour séjour, pensionnat, marchand de vins, etc., etc.
Pour traiter et visiter l'immeuble, s'adresser à E. Delorme-Druey, fabricant, Vallamand dessus.

Conditions très favorables. c. o.

A louer, rue de l'Hôpital, pour le 1er juillet 1901, deux logements d'une chambre et dépendances. S'adresser Etude Lambelet et Matthey-Doret, notaires, Hôpital 18.

A louer pour le 24 juin ou époque à convenir, un beau logement de 3 chambres et dépendances; vue magnifique, 2 grands balcons, soleil toute la journée. S'adresser place Purry 5, 3me étage.

Bôle **bel appartement très confortable,** de 5 à 7 pièces, à louer dès à présent; salle de bains, terrasse, belle vue. — S'adresser **Etude G. Etter,** notaire.

Peseux. A louer pour Saint-Jean un logement de 4 chambres, dépendances et jardin. — S'adresser à Emile Bonhôte. c.o.

A louer pour Saint-Jean ou époque à convenir,

Maison Wolfrath

Rue du Concert

2 appartements de 5 chambres et 2 dits de 3 chambres, gaz, électricité, concierge; convenance aussi pour bureaux.
S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, rue du Musée 4. c.o.

A louer un joli appartement composé de quatre pièces, cuisine et dépendances, situé au premier étage de la rue du Môle nº 6. Vue sur le lac, deux balcons. — S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis. 397 c. o.

A louer, dans le haut de la ville, un bel appartement de 5 pièces et dépendances. Eau, gaz et jardin. S'adresser Etude des notaires Guyot & Dubied.

A louer au-dessus de la ville, dès maintenant ou pour époque à convenir, un appartement de 5 pièces, cuisine et dépendances; jardin. Vue magnifique. — S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** rue du Musée 6.

CHAMBRES A LOUER

Pour le 24 juin, à remettre deux chambres meublées ou non meublées. Vue superbe. S'adr. Côte 13, au second.

Chambre et pension pour messieurs. Table soignée. Rue Pourtalès 8, 2me étage.

A louer, à Fresens, pour les vacances, une bonne chambre meublée. Jardin et ombrages autour de la maison. S'adresser directement à Mme Porret-Porret, à Fresens.

A LOUER

deux ou trois pièces, meublées ou non meublées, avec cuisine, au-dessus de la ville. S'informer du nº 421 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre meublée, indépendante, pour un coucheur rangé. — S'adresser à Mme Rollat, route de la Côte 23.

Jolie chambre

pour une ou deux demoiselles. Bercles 1, au 1er étage. Pension si on le désire.

Séjour d'été

LA BRÉVINE

Jolies chambres meublées. Bonne pension. — S'adresser à E. Matthey-Doret, la Brévine.

A louer, tout de suite, belle chambre meublée. S'adr. chez M. Meyrat, rue du Château nº 9, 1er étage.

Jolie chambre meublée, bien exposée au soleil. S'adr. Pommier 4, 1er étage.

Place pour deux coucheurs. Rue Saint-Maurice 6, 4me.

Chambre meublée. S'adr. Ecluse 17, au 1er étage.

Jolie chambre et bonne pension à proximité de l'Ecole de commerce. S'adr. Vieux-Châtel 6, 1er étage, à droite. c. o.

Petite chambre meublée, avec chauffage central, à louer à une demoiselle, 10 fr. par mois. — S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis. 371

LOCATIONS DIVERSES

A remettre

pour cause de santé, dans une localité du canton de Neuchâtel, une bonne pâtisserie-confiserie en pleine activité. Pas de concurrence. Occasion exceptionnelle pour une personne laborieuse et bien au courant du métier. Il ne sera répondu qu'aux offres signées.
Ecrire sous initiales K. L. 150, poste restante, Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à reprendre, à Neuchâtel ou dans le Vignoble, un petit café bien achalandé.
Offres à **MM. Court & Cie**, à Neuchâtel.

On demande à louer pour St-Jean 1902, ou plus tôt, un logement de 4 à 5 pièces, de préférence au-dessus de la ville ou aux abords immédiats. Jardin désiré. — S'informer du nº 334 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

Un atelier industriel de la ville cherche à entrer en pourparlers avec un entrepreneur ou propriétaire d'immeuble qui serait disposé à transformer les combles de sa maison en atelier de plusieurs pièces, pour industrie tranquille. Adresser les offres écrites, avec indication de la situation de la maison, sous chiffre N. J. 993, au bureau du journal. c.o

Jeune institutrice bernoise, désirant se perfectionner dans la langue, cherche chambre et pension dans famille française de Neuchâtel. — Prière d'adresser offres avec prix à Mlle A. Wernly, Fichtenweg 19, Berne.

Demoiselle de toute moralité cherche chambre et pension dans une bonne famille de la localité. Ecrire au bureau du journal sous initiales J. J. 409.

OFFRES DE SERVICES

Une bonne

Cuisinière

demande à se placer dans une bonne famille ou pour tout faire dans un petit ménage. S'informer du nº Hc 3387 N au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

UNE JEUNE FILLE

sachant faire tous les travaux d'un ménage soigné, cherche place dans une petite famille pour le 15 juillet. S'adr. à Mlle Mélanie Müller, chez Mme C. Schlup, Cornaux.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande pour un mois, une femme de ménage. S'informer du nº H. 3336 N. au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande pour tout de suite une

CUISINIÈRE

et une femme de chambre

S'adresser Clos-Brochet 7.

ON CHERCHE

pour tout de suite une jeune fille qui désire apprendre la cuisine et la tenue du ménage, ainsi que la langue allemande. Bon traitement assuré. Ecrire E. Simmen, boulanger-restaurateur, Aarau.

Bureau de placement patenté, route de la Gare 3, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

Une fille propre et active, de bonne moralité et sachant faire un bon ordinaire, est demandée pour les premiers jours de juillet. Le magasin de La Rosière, rue du Trésor, Neuchâtel, renseignera.

EMPLOIS DIVERS

La **librairie-papeterie James Attinger** aurait l'emploi d'un jeune homme actif et honnête pour un poste de **garçon de peine et commissionnaire.**

ON DEMANDE

pour un magasin une jeune fille désirant se mettre au courant de la vente. Rétribution immédiate.
S'informer du nº 420 au bureau de la Feuille d'Avis.

Un robuste garçon, tonnelier, de 18 ans, cherche place pour le travail de la cave et du bois, dans la Suisse française. Entrée le 1er juillet. Certificats à disposition. — Adresser les offres à A. F. K., Ochsengasse 5, Bâle.

EAU MINÉRALE

La direction de l'exploitation d'une source minérale rhénane de 1er ordre, cherche pour Neuchâtel et environs, un

Représentant

énergique, pour le placement de son eau garantie contenant de l'acide carbonique naturel. Représentant ayant chevaux et voitures aurait la préférence.
Prière d'adresser offres sous « Sprudel 327 » à Haasenstein & Vogler A. G., à Stuttgart. H 7360 0

Tailleuse

demande de l'ouvrage en journée ou à la maison pour ce qui concerne son état et pour raccommodages. S'adresser Industrie 17, au 4me.

HORLOGERS

Un remonteur de rouages, un poseur d'aiguilles et un jeune homme ayant quelques notions d'horlogerie, trouveraient occupation immédiatement à la fabrique

BOREL FILS & Cie, Parcs 4

ATTENTION!

Un menuisier ébéniste, capable et sérieux, connaissant bien les machines et la pose des parquets, demande place.
Adresser les offres écrites sous F. 401 au bureau du journal.

Emailleurs

La fabrique de cadrans, rue des Tourelles 25, à Chaux-de-Fonds, demande 15 bons ouvriers émailleurs non syndiqués. Gain de 7 à 8 fr. par jour. Place stable et sans chômage. S'adresser directement. H 1912 C

Jeune commis

sachant les deux langues et pouvant fournir de bons certificats, cherche place dans une maison de commerce. Prière d'adresser les offres sous Hc. 3311 N. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Une jeune fille cherche une place de sommelière ou de demoiselle de magasin. Adresser les offres écrites sous chiffre S. T. 54, poste restante, à Neuchâtel.

On cherche à placer dans un magasin, une jeune fille parlant le français et l'allemand. — Prière de demander l'adresse au bureau du journal. 416

APPRENTISSAGES

COUTURIÈRE

On demande des apprenties, rue de la Balance 2, au 1er étage.

MODES

Deux jeunes filles trouveraient à se placer comme apprenties chez Mlle Lang, place du Marché.

PERDU OU TROUVÉ

Il a été perdu jeudi 20 courant, en ville ou de la ville à la gare, deux billets de 100 fr. Les rapporter contre bonne récompense, à l'Hôtel Bellevue.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances

21. Eveline-Marie, à Emile-Joseph Bianchi, plâtrier-peintre, et à Marie-Louise née Gueissaz, Neuchâtelois.

Décès

21. Jean Weber, employé de commerce, époux de Bertha-Marie-Fanny née Schmiderlert, Schaffhousois, né le 30 décembre 1859.

A l'imprimerie de cette Feuille :

Formulaires de BAUX A LOYER

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

La maison de Victor Hugo. — Au Conseil municipal de Paris, M. Froment-Meurice, a donné lecture d'une lettre de M. Paul Meurice offrant à la ville de lui donner la maison de Victor Hugo, place des Vosges.

« L'Angleterre, écrit M. Paul Meurice, a la maison de Shakespeare à Stratford-sur-Avon; l'Allemagne a la maison de Gœthe à Francfort. Au nom des petits-enfants de Victor Hugo et au mien, je viens offrir à Paris de donner à la France la maison de Victor Hugo.

Cette maison serait un musée dont la plus grande richesse serait l'œuvre dessiné, peint et sculpté de Victor Hugo lui-même. On y réunirait plus de 500 dessins et aquarelles. Une des salles tout entière aurait une décoration d'oiseaux, fleurs, chimères et figures sculptées, incisées et peintes par lui dans le goût le plus charmant et le plus rare. A l'œuvre personnelle du poète on ajouterait une collection de tableaux et dessins inspirés par ses poèmes, une bibliothèque de ses œuvres et une collection d'estampes. Enfin, Georges et Jeanne reconstitueront la maison de Victor Hugo, la chambre de l'avenue d'Eylau avec le lit où il est mort, sa table de travail, etc. »

M. Paul Meurice met à la disposition de la ville pour ces aménagements une somme de 50,000 francs; puis il ajoute que le 26 février 1902 sera célébré le centenaire de Victor Hugo, qu'on inaugurera son monument et qu'on pourrait en même temps inaugurer sa maison.

Le soir, la Comédie-Française donnerait les « Burgraves ». Ce serait, dit-il, une journée historique et poétique, qui honorerait à la fois Victor Hugo, Paris et la France.

Civils contre militaires. — On annonce de Bautzen (Saxe) que la population est très surexcitée à la suite des mauvais traitements qu'a fait subir à un civil un officier d'infanterie. La ville est parcourue constamment par des patrouilles. Les officiers ne peuvent plus sortir que sous la protection d'escouades, baïonnettes au canon.

L'officier coupable a été obligé de quitter la ville et de se rendre dans un fort voisin. Les habitants reviennent tous les jours faire des manifestations hostiles devant la caserne.

Les mots historiques. — La ville de Paris se prépare à inaugurer une fontaine à la mémoire du général Desaix. Cette fontaine s'élevait autrefois sur la place Dauphine; mais en 1875 on la déménagea pour procéder à des travaux de voirie; elle fut installée et oubliée dans les magasins de la ville, où elle serait encore, si la commission des monuments parisiens, dont on connaît le zèle, n'avait fait des démarches pressantes auprès de l'administration. C'est dans le square des Invalides qu'elle sera réédifiée.

Cette pauvre fontaine avait eu d'autres tribulations; elle avait pâti de tous les changements de régime qui se sont produits en France, et cela à cause d'une inscription qui se trouve à son soubassement. Cette inscription était d'abord ainsi conçue: « Allez dire au Premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas fait assez pour la République ! Mais la « République », sous l'empire, fut remplacée par la « Gloire »; la « Gloire », en 1815, devint la « Postérité »; en 1830, la « Postérité » fut remplacée, une première fois par la « République », une seconde fois par la « France »; en 1848, la « République » reparaît, et en 1852, c'est la « Postérité ».

Le plus singulier, c'est que la phrase n'est pas authentique. Frappé d'une balle au cœur, Desaix est mort sans prononcer une parole.

L'honnête vagabond. — Un homme, vêtu de façon misérable, se présentait jeudi soir dans les bureaux du commissariat de police de M. Rieux, quartier de la Sorbonne à Paris. Il venait déposer une superbe montre en or, accompagnée de sa chaîne; il avait trouvé ces deux objets, un instant auparavant, sur le boulevard Saint-Germain, en face du No 30. Le commissaire de police, frappé du contraste entre la valeur des objets trouvés et l'ajustement misérable de celui qui les apportait honnêtement au commissariat, félicita celui-ci avec chaleur.

— Donnez-moi votre adresse, lui dit-il, afin que le possesseur de la montre s'il est retrouvé, puisse vous récompenser.

— Je n'ai pas de domicile.

— Comment? Mais vous tombez sous le coup de la loi!

— Je le sais bien, hélas! Mais je n'ai ni travail, ni ressources, ni domicile. J'ai longtemps lutté contre la malechance. Maintenant, je ne peux plus. J'ai quarante-cinq ans et ne suis plus bien valide. Envoyez-moi donc au Dépôt. J'y mangerai au moins.

Le commissaire de police, au lieu d'envoyer Jacques Girard, originaire de Montpellier, au Dépôt, lui a fait délivrer des bons de pain et de logement, et s'est efforcé de lui redonner un nouveau courage.

Odol *le meilleur dentifrice du monde!*

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ

Achetez du Foulard-Soie!

Demandez les échantillons de nos **Soieries Nouveautés** de printemps et d'été.
Spécialités : **Foulards imprimés, Louisine, Chiné** et **soie écrue** pour robes et corsages, à partir de 1 fr. 10 le mètre.
En Suisse, nous vendons **directement** aux **particuliers** et envoyons à domicile, **franco de port,** les étoffes choisies.

SCHWEIZER & Cie, LUCERNE
Exportation de Soieries

3 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

UNE VENDETTA

PAR

DANIELLE D'ARTHEZ

Au point du jour, un rayon de soleil, glissant par les petits carreaux de la fenêtre vint frapper les paupières de Norton et le réveilla. Il se leva, regarda un instant Barrigo, qui feignit de dormir, ouvrit un nécessaire renfermant sous un mince volume quelques objets indispensables et procéda à sa toilette avec autant de soin et de tranquillité que s'il eût été chez lui. Ercolo jugea bon de s'éveiller.

— Déjà prêt?

— Sans doute. N'avons-nous pas décidé hier que nous irions ce matin chez Bastiani.

— Mon cher ami, après ce que vous avez fait ici, je pense que le mieux serait de retourner à Bastia.

— Encore... Vous recommencez? se récria Digby. Vous devenez très comique; vous vous amusez à essayer de me faire peur.

— Je ne m'amuse pas. J'ai passé une partie de la nuit à me demander comment nous pourrions nous tirer de là.

— En allant chercher votre guide et en nous dirigeant ensuite vers le Niolo; je ne vois pas que les risques à courir, s'il y en a, soient moindres en retournant à Bastia. Si Adarrighi nous connaît et a de mauvais desseins, il lui est aussi facile de nous assaillir sur la route de Bastia que sur une autre. Et il serait de la dernière lâcheté de fuir, par crainte des brigands, comme des « babies » effrayés d'un conte de leur « nurse ». Nous sommes venus ici pour avoir un guide. Allons le chercher. Agir autrement serait stupide.

— Vous en prenez la responsabilité?

— Absolument. Si je suis tué, je vous promets que mon spectre ne viendra pas vous épouvanter la nuit. En vérité, vous voilà blême, ajouta Norton surpris de l'effet de sa plaisanterie.

— Mon cher, il ne faut pas plaisanter sur certains sujets, balbutia Ercolo.

Comme beaucoup de gens peu instruits de son pays, il avait d'incroyables superstitions.

— Allons déjeuner, tenez, conclut Digby avec un haussement d'épaules. Et sachez que l'Angleterre protège ses sujets sur n'importe quel point du globe. Votre Adarrighi y regarderait à deux fois avant de s'attaquer à moi. Ah! si j'étais Français, peut-être?

Et sur ce doute peu flatteur pour la police française, Norton sortit de la grange où ils avaient dormi, et entra dans la salle du presbytère, où la servante faisait cuire des œufs pour le repas du matin.

Après avoir déjeuné, les deux voyageurs sellèrent leurs chevaux et prirent le chemin du bois de sapins où demeurait Bastiani. Ce chemin était un étroit sentier bordé de roches et d'un aspect tout à fait sauvage. Le bois s'étageait sur une pente rapide, et, en pénétrant sous la voûte noire formée par les branches de pins, Norton sentit un frisson froid.

Rien de plus triste que ces sapinières aux fûts élevés et réguliers comme des colonnes, espacés symétriquement en lignes droites qui prolongent indéfiniment leur perspective. Pas d'herbe, de maigres mousses et quelques bruyères; un sol rendu glissant par les aiguilles de pins tombées en quantité innombrable sur la terre poussiéreuse et friable. Ces dessous de bois sombres, rigides, prennent facilement un aspect sinistre. Et cela frappa même l'esprit robuste de Norton. Il dit:

— En vérité, ce bois a l'air d'un coupe-gorge. On dirait un décor pour le cinquième acte d'un drame!

Une voix lointaine cria en italien:

— Lequel de vous est Digby Norton?

Les deux voyageurs tournèrent vivement la tête, et aperçurent un homme armé d'un fusil, debout sur une roche assez élevée.

— Jésus Maria! marmotta Ercolo transi d'une réelle épouvante. C'est Adarrighi.

Norton saisit vivement son revolver, et en l'armant répondit: C'est moi.

L'homme épaula et fit feu en même temps que Digby. Les balles se croisèrent. Adarrighi eut une éraflure à l'épaule qui ne l'empêcha pas de s'enfuir comme un daim. Digby tomba lourdement à terre sans pousser un cri, la poitrine trouée d'une balle. Ercolo, frémissant d'épouvante, agité d'émotions très diverses, sauta de cheval et s'approcha du jeune homme. Il l'examina attentivement:

— Mort! Bien mort! Adarrighi ne manque jamais son coup.

Puis, il détacha vivement la petite valise que Digby portait sur la selle de son cheval; il fouilla toutes les poches de son compagon; il y prit son portefeuille, sa montre, une bague, une petite miniature d'Ellen. Digby, tombé la face vers le ciel, semblait regarder son traître compagnon, sa bouche était entr'ouverte comme pour une menace.

— Vous l'avez voulu! Digby Norton, murmura Ercolo, comme s'il répondait à un reproche. Vous avez voulu venir ici, malgré moi...

— Mais qui l'a amené sous la main d'Adarrighi? riposta aussitôt la conscience de Barrigo, cette très importune voix, avec laquelle il dialoguait parfois en lui-même.

Ercolo Barrigo remonta à cheval et courut d'un trait jusqu'à Santa-Lucia, où il raconta ce qui s'était passé. Personne d'abord ne voulut s'aventurer à aller relever le corps de l'homme assassiné. On craignait trop le ressentiment d'Adarrighi. Pendant ces hésitations, le curé revint du voyage qu'il était allé faire à la ville; Ercolo, qui paraissait en proie à la plus vive douleur, lui conta ce qui venait de se passer en implorant son secours; et le bon curé, usant de son influence sur ses paroissiens, parvint à décider trois hommes à l'accompagner jusqu'au lieu du crime. Cette petite caravane se mit en marche, guidée par Ercolo. Mais, en arrivant au bois de sapins, à l'endroit même où Digby avait frissonné sous le pressentiment peut-être de sa mort prohaine, l'Italien demeura stupéfait. Il n'y avait plus personne. Le corps avait disparu; quelques taches de sang sur la mousse indiquaient seules qu'il s'était passé là un drame.

— Ceci est inexplicable! dit le curé: ce bois est désert, on l'évite, à cause même de la présence des bandits qui l'habitent. Qui a pu enlever le corps de cet homme? Quel intérêt y avait-on?

— N'y a-t-il pas dans les environs une cabane de berger? Nous ne pouvons laisser mon ami sans une sépulture chrétienne.

— Il n'y a d'autre habitation que celle de Pietro Bastiani, qui donne asile à Michele Adarrighi; il est donc inutile de chercher de ce côté.

Ercolo allait insister, mais les trois Corses n'étaient venus là que pour complaire à leur curé; le voyant peu disposé à continuer les recherches, étant eux-mêmes fort superstitieux; ils déclarèrent tout d'une voix que rien au monde ne les ferait aller plus loin, ni même séjourner dans le bois plus longtemps. Avoir Adarrighi pour ennemi n'était pas une petite affaire. Et qui pouvait savoir ce qu'était devenu le corps? Ce n'était pas naturel, cette subite disparition.

Malgré les instances de Barrigo, très inquiet de cet événement incompréhensible, les trois montagnards et le curé tournèrent bride, et il lui fallut bien les suivre.

— Vous êtes sûr qu'il était mort? demanda le curé.

— Absolument, répondit Ercolo, avec conviction; le cœur ne battait plus. C'est pour moi, un bien vif chagrin...

— Je vous conseille de retourner à Bastia immédiatement. Les amis de nos ennemis sont nos ennemis en ce pays. Gardez-vous d'Adarrighi.

— Je vais partir à l'instant! riposta Ercolo vivement.

— Je dirai, ce matin, ma messe à l'intention de votre ami. Il faut aussi faire la déclaration du décès en passant par le village de Casallo, que vous rencontrerez sur votre chemin, à deux lieues d'ici, car, à Santa-Lucia, il n'y a pas de mairie et nous dépendons de Casallo.

— Ce sera fait! répondit Ercolo.

Il prit à peine le temps de manger au presbytère; enfourchant son cheval, il reprit, au plus vite, la direction de la ville. Il passa près de la maison isolée, murée, morte, où Digby imprudemment avait été frapper. Rien ne remuait. Sans doute, Luiz Etcheco y était toujours, ne se croyant à l'abri que derrière de bonnes murailles. Si Barrigo eût examiné attentivement les alentours de la maison il eût remarqué les traces de pas d'un cheval, près du seuil de la porte; l'herbe avait été foulée, et une grosse araignée était occupée à tisser dans le chambranle sa toile, qui avait été déchirée peu d'heures auparavant.

III

Que n'ai-je la plume de Dickens pour décrire le presbytère où le docteur Edward Harris habitait avec ses quatre filles et son plus jeune fils, James, les deux aînés ayant quitté le toit paternel, pour se lancer dans ce « struggle for life » dont on parle tant de nos jours.

Le presbytère était un charmant cottage dont les fenêtres, orientées au soleil couchant, s'encadraient des capricieuses vrilles d'une vigne rouge et des gracieuses grappes d'une glycine mauve. Ce cottage était entouré d'un joli jardin où fleurissaient les chrysanthèmes, les œillets, les bégonias, les azalées; il y avait une petite serre, remplie de fougères et de camélias; au rez-de-chaussée, le logis se composait de l'office, du cabinet du docteur, et d'un grand parloir pièce intime, agréable, exquise, dont on n'a guère d'échantillon en France. Des livres, une grande table, où, l'hiver, sous la lueur de la lampe, les quatre misses Lavinia, Arabella, Olivia et Ellen travaillaient à des broderies ou bien à des ouvrages pour les pauvres de la paroisse; une vaste cheminée devant laquelle le docteur, les pieds sur les chenets, avait souvent poli les phrases de son prochain sermon; une table à thé, où la bouilloire familiale chantait chaque soir sa petite chanson murmurante, répondant à celle du grillon de l'âtre, un piano où s'exerçaient les doigts rapides demiss Olivia, l'artiste de la famille, qui exécutait merveilleusement les nocturnes de Chopin et des concertos très difficiles, — vieil instrument aux touches jaunies, à la voix tremblotante, insuffisant pour cette musique savante, mais qui chantait très doucement, lorsque Ellen, la plus jeunes des sœurs, y jouait des mélodies qu'elle affectionnait.

L'aînée, Lavinia, que l'on appelait toujours miss Harris, dirigeait la maison, était sérieuse et un peu raide, beaucoup plus âgée qu'Olivia et Ellen. Arabella, laide, anguleuse, maladroite et excellente, s'occupait à faire des couvertures pour les pauvres, visitait les gens malades, enseignait la couture à des petites filles et avait dans ses attributions l'honneur de servir le thé. Olivia jouait du piano, chantait, brodait d'horribles petits coussins qui encombraient le parloir, faisait des aquarelles aux teintes trop vives, était jolie, coquette, capricieuse et adorée de toute la maison. Ellen avait vingt ans; elle était la favorite du docteur, elle lui copiait ses sermons, dont il préparait un recueil qui devait le rendre célèbre; elle avait une nature énergique et droite; elle aimait les sports, la marche, la bicyclette (les héroïnes de Dickens ont changé), la natation, le tir au pistolet. Elle n'avait pourtant rien de masculin, ayant au contraire une beauté délicate et fine. Elle sortait chaque jour avec son frère James, plus jeune qu'elle d'un an; tous deux s'aimaient fort; ils faisaient ensemble de longues excursions, restant parfois plusieurs jours absents, sans que l'on s'en inquiétât autrement.

Le docteur Harris n'était pas riche; outre son traitement très mince, car la paroisse était pauvre, il avait une petite rente, qui permettait à sa famille de vivre dans une modeste aisance et de faire beaucoup d'aumônes, comme il convient à un vicaire campagnard.

A quelques milles était l'habitation où naquit Digby Norton. — Digby avait été l'élève du docteur; il avait appris le latin sous ses ordres, et c'est en venant au presbytère qu'il aima Ellen. Plus tard, il alla au collège, mais aux vacances il revenait fidèlement; il retrouvait sa petite amie moins enfant et plus femme; il sortait avec elle et James; il accompagnait aussi le docteur dans ses chasses, car le bonhomme aimait la chasse avec passion, et s'il abandonnait ses livres, c'était seulement pour aller tirer des bécasses ou lever un renard; il était souvent invité par les squires des environs, étant un homme très honorable, cadet d'une famille de vieille noblesse et bien apparenté.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres